



**Rapport de la soirée de présentation du collectif
Salzinnes Demain, le 11 octobre 2016**

Présentation Salzennes Demain

Soirée du **11 octobre 2016**, animée par Benoit De Rue, habitant du quartier Salzennes Ecoles

Vous trouverez dans ce document les diapositives de la présentation Salzennes Demain, ainsi que les exposés qui ont été fait ce soir là en commentaires.

Nous avons aussi repris de manière succincte les différentes interventions qui ont été faites par le public.

- Présentation des comités de quartier de Salzennes
- Introduction : le *Collectif Salzennes-Demain* par Damien Schwartz, habitant du quartier Salzennes Ecoles
- Description du Référentiel Quartiers Durables par Xavier Mariage, Urbaniste
- Habitants et bâti de Salzennes par Maude Verhulst, habitante du quartier Salzennes Ecoles
- Espaces bleu et vert à Salzennes par Jean-Louis Noiset, habitant du quartier Salzennes Ecoles
- Mobilité à Salzennes par Jean-Paul Dock-Gadisseur, habitant du quartier Kegeljan
- Réactions du public
- Conclusions par Julien Dury, habitant du quartier Henri Lemaitre



Introduction



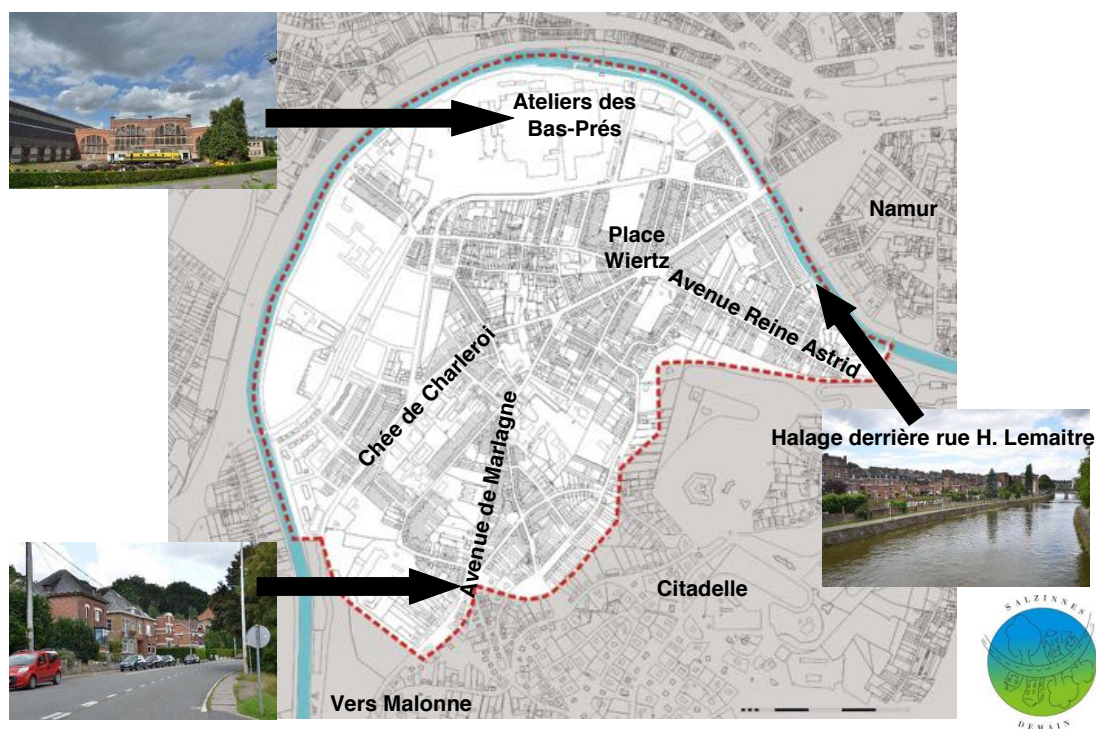
Introduction – Collectif Salzannes Demain

- Comité de Quartier Kegeljan
- Comité de Quartier Henri Lemaître
- Comité de Quartier Salzannes-Ecoles
- Comité de Quartier des Balances
- Association des Commerçants de Salzannes
- Salzinnois
- ...



Qui compose le collectif « Salzannes Demain » ?

Introduction – Collectif Salzinnes Demain



Pour plus de clarté, nous avons décidé de limiter le faubourg de Salzinnes au contour suivant :

Au Nord, la Sambre du Pont de l'Evêché au Carrefour Market des Balances.

Au Sud, les rues des Hayettes et des Noyers bordant la Citadelle.

Introduction – Collectif Salzinnes Demain



Pourquoi avoir créé le collectif ?

Plusieurs voisins ont été mis au courant via la presse ou le bouche à oreille de divers grands projets portés par différents acteurs publics.

Nous avons voulu savoir quel était le degré de cohérence entre ces différents projets. Ceux-ci risquent en effet de modifier fortement le paysage urbain et le quotidien des Salzinnois à savoir la mobilité, les espaces verts, l'environnement ou encore les zones de parking.

Introduction – Collectif Salzinnes Demain

- Volonté constructive
- Rencontre avec les acteurs publics en amont des demandes de permis
- Création de liens entre les acteurs publics et le collectif et les citoyens
- Maintien d'un cadre de vie agréable
- Réflexion commune



Forts d'une expérience positive d'un comité de quartier ayant rencontré un acteur privé en amont de son projet (Colruyt), nous sommes allés à la rencontre de ces acteurs afin de mieux cerner leurs intentions et ce, avec une volonté constructive.

Le collectif Salzinnes Demain a rencontré :

- L'Université de Namur avec son nouveau hall sportif, dans l'îlot rue Henri Lemaître
- Le BEP et l'extension de Namur Expo
- La Province et la nouvelle maison provinciale, à coté de l'école St Aubain, le long de la Sambre
- Le CPAS et la nouvelle maison de repos, entre la rue des Bosquets et le Val St-Georges
- Le Foyer Namurois avec son projet de nouveaux logements du Foyer Namurois, rue Fontaine des Prés

Au-delà de ces différentes rencontres, notre travail a été de mettre par écrit les points positifs et les points noirs de Salzinnes pour mettre en avant l'importance du caractère unique, durable de notre quartier en nous basant notamment sur le *Référentiel Quartiers Durables*.

L'objectif de cette soirée est de mettre en commun nos idées et nos compétences afin de maintenir, voire améliorer, notre cadre de vie en constituant différents groupes de travail thématiques.

Introduction – Collectif Salzennes Demain

« Les problèmes sont nombreux. Il en est de complexes, tel celui de la circulation routière dans un faubourg à population de plus en plus dense et que traverse une artère axiale ... Par ailleurs il existe des problèmes aux dimensions paraissant plus réduites, mais ajoutés les uns aux autres, ils concourent directement à l'amélioration du cadre de vie : coin de jeux, façades fleuries, abribus, sécurité du piéton, promenades familiales, ... »

Extrait de la conclusion de l'ouvrage de M. Jacquet « Salzennes et son passé » - 1977



En 1977 déjà, les différents problèmes de Salzennes étaient pointés du doigt.

Description du Référentiel quartiers durables



Plan de l'exposé

1. Pourquoi vous parler des **quartiers durables** ?
2. Qu'est-ce que le **Référentiel quartiers durables** ?
3. Et Salzinnes ?



En guise d'introduction, j'ai la tâche de vous présenter brièvement le Référentiel quartiers durables.

La présentation est structurée en 3 parties :

1. Pourquoi vous parler des quartiers durables ?
2. Qu'est-ce que le Référentiel quartiers durables ?
3. Et Salzinnes ?

1. Pourquoi vous parler des quartiers durables ?

- Vous en avez déjà certainement entendu parlé !
 - expérimentation depuis 1990
 - généralisation en 2010
- Inscription dans un processus territorial à plus grande échelle
Eco-quartier / Quartier durable / Eco-cités / Quartier nouveau
- Le quartier, échelle d'action pertinente pour aborder les problématiques suivantes :
 - ⇒ Etalement urbain,
 - ⇒ mobilité,
 - ⇒ pollution,
 - ⇒ dépendance énergétique,
 - ⇒ défis sociaux et démographiques,
 - ⇒ ...

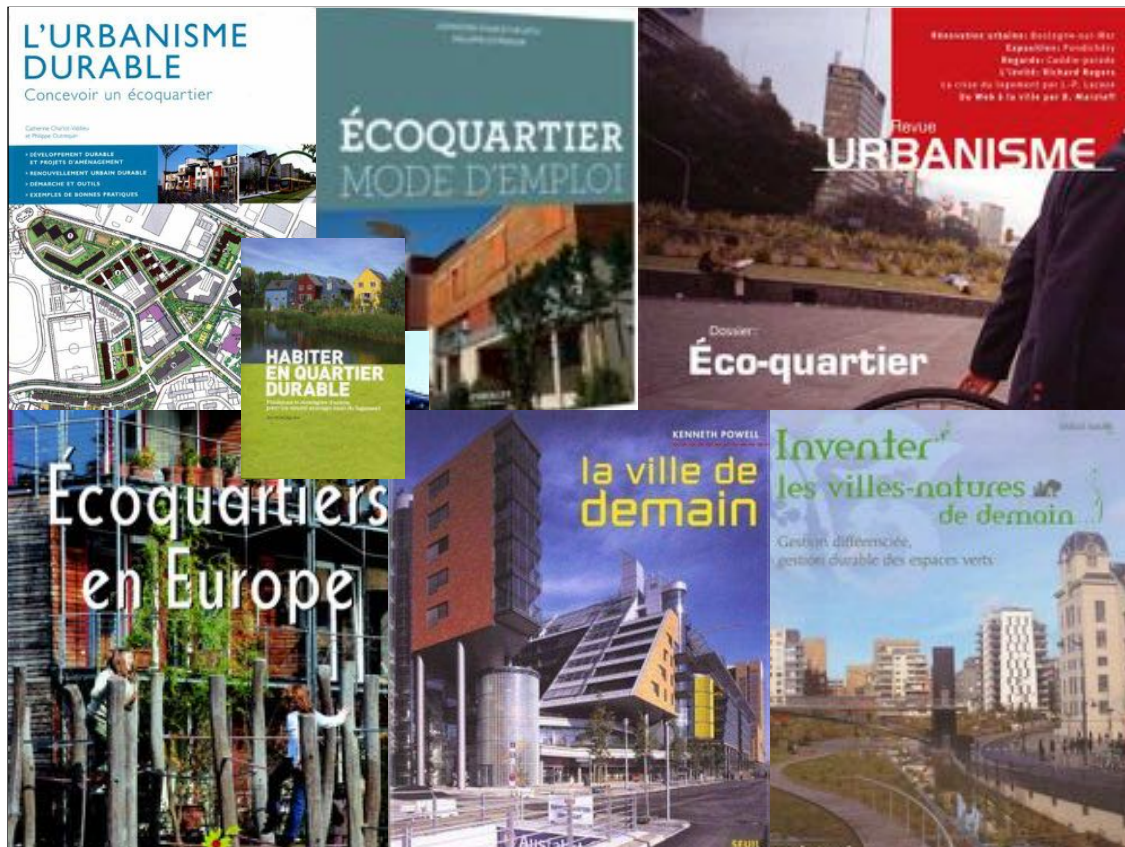


Lors d'une discussion, nous sommes venus à la conclusion que le quartier de Salzinnes était un quartier durable pour plusieurs raisons et critères et au constat que la politique en matière d'aménagement du territoire actuelle concerne essentiellement les nouveaux quartiers alors qu'il nous semble essentiel de conforter ceux existants.

C'est pourquoi nous nous sommes basés sur le Référentiel quartiers durables pour guider notre analyse et constater, chiffre à l'appui, que Salzinnes est un quartier durable.

Il était important également d'inscrire cette démarche dans un processus territorial à plus grande échelle, on peut parler d'éco-quartier, de quartier durable, d'éco-cité ou de quartier nouveau, l'idée est de prendre connaissance que depuis que les villes existent, on se questionne sur leurs développements. Et aujourd'hui, il existe une multitude d'ouvrages de référence.

Pour le Collectif, l'échelle d'action pertinente pour aborder le développement d'une ville est le quartier, notre quartier car il recense une série de problématiques connues telles que l'étalement urbain, la pollution, la congestion automobile, les défis sociaux et démographiques,...



La ville se pose depuis toujours des questions sur son développement...

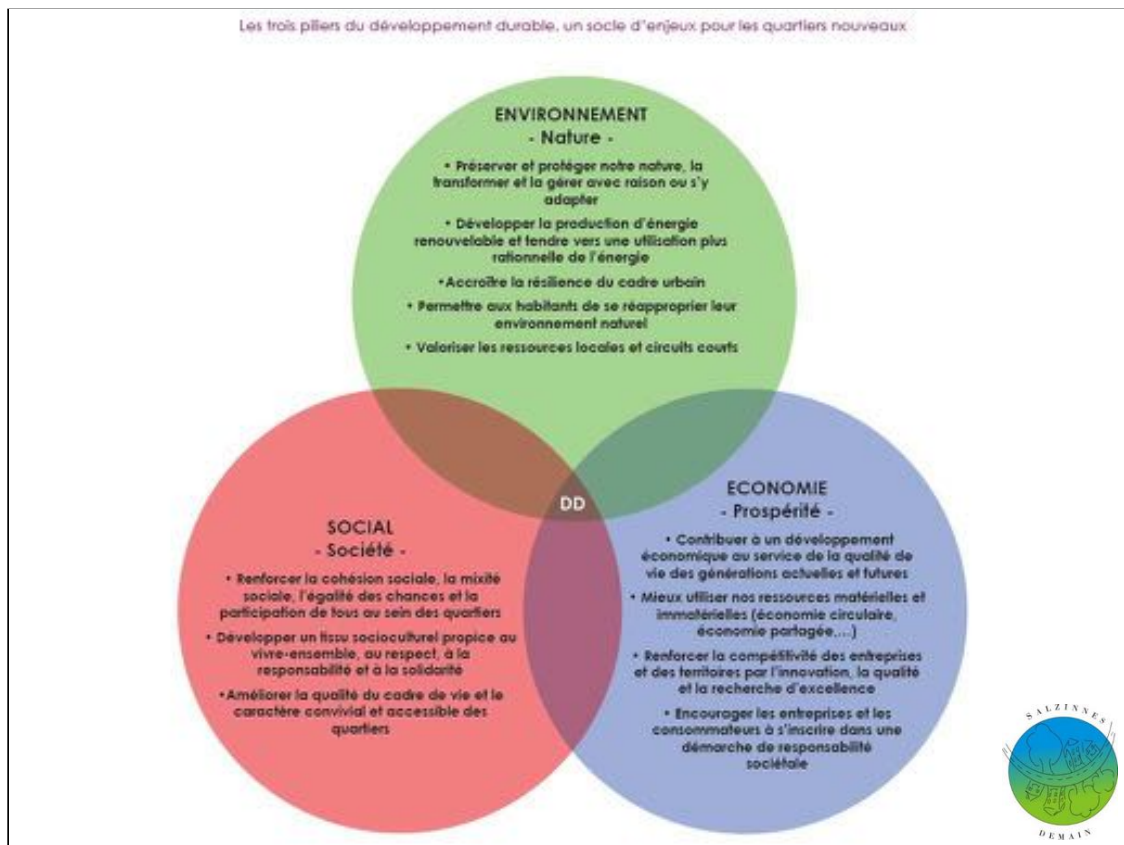
Définition de la notion de développement durable

Rapport Bruntland (1987)

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »



Il était donc important de redéfinir la notion de développement durable : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » qui englobe l'économie, l'environnement et le social.



2. Qu'est-ce que le Référentiel quartiers durables ?

=> Outil d'aide à la conception de quartiers nouveaux

« Après une première phase d'expérimentation et de maturation, l'application des principes de durabilité aux projets de nouveaux quartiers est aujourd'hui entrée dans une **phase de généralisation et de normalisation**. »

« Le Référentiel quartiers durables doit permettre d'opérationnaliser le concept de quartier durable en objectivant les critères minimum à respecter pour **prétendre à cette appellation**. »

« La logique du Référentiel n'est donc **pas la labellisation** des quartiers durables (des outils existant à cette fin) mais la formalisation de balises et de repères utilisables lors de la conception et de l'évaluation de quartiers durables. »

« Le Référentiel traite uniquement de la construction de nouveaux quartiers. Bien que fondamentale dans une perspective de durabilité, **la rénovation de quartiers existants est plus spécifique et relève d'autres problématiques** non prises en compte ici. »

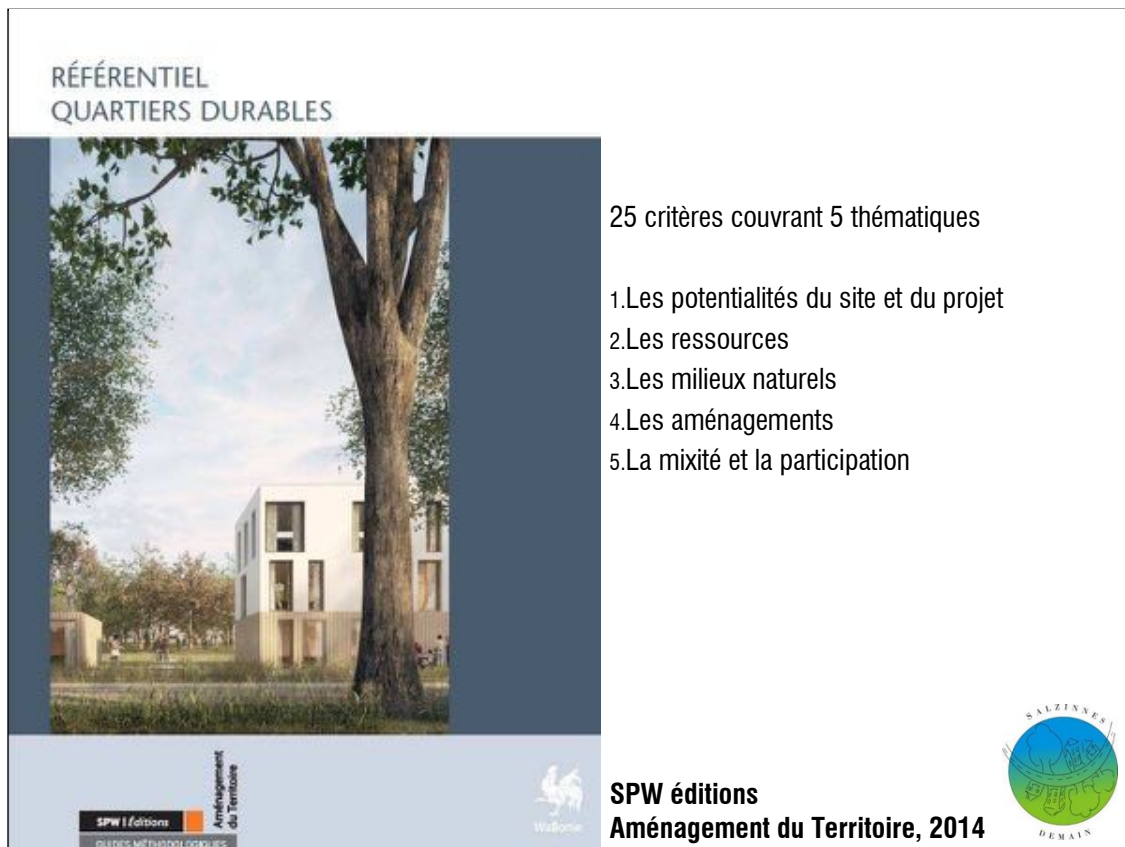


Tout d'abord, il est important de préciser que c'est un outil d'aide à la conception de nouveaux quartiers. Il ne concerne pas les quartiers existants. Etant donné qu'il n'existe pas de référentiel pour les quartiers existants, nous allons tout de même l'utiliser comme base de réflexion.

Le Référentiel est constitué de 25 critères couvrant 5 thématiques. L'objectif n'est pas de rentrer dans les détails car nous ne sommes pas des experts dans tous les domaines, simplement, il est important de comprendre la démarche initiée.

Voici les thématiques :

- Les potentialités du site et du projet
- Les ressources
- Les milieux naturels
- Les aménagements
- La mixité et la participation



2. Qu'est-ce que le Référentiel quartiers durables ?

1/5 LES POTENTIALITES DU SITE

Localiser un quartier durable au sein d'un territoire bien desservi par les transports en commun et par différentes fonctions de proximité participe au développement plus durable de nos territoires.

Promouvoir une répartition équilibrée des différentes fonctions de proximité à l'échelle des quartiers de vie assure une réduction des distances de déplacement.



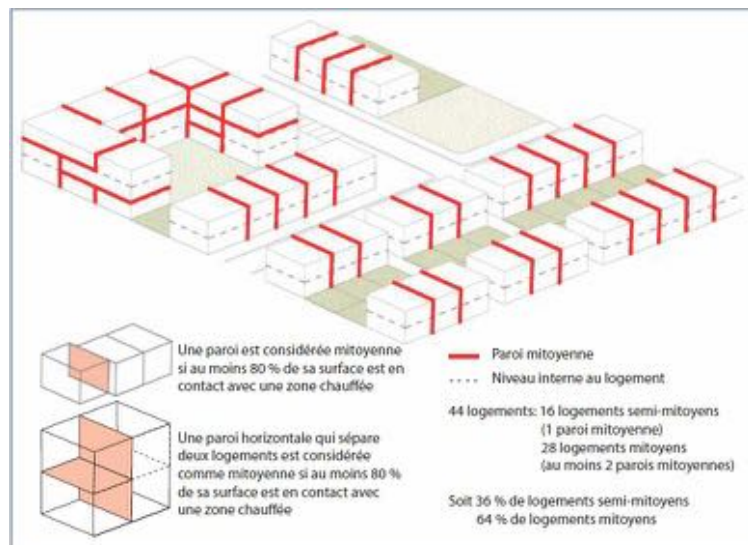
2. Qu'est-ce que le Référentiel quartiers durables ?

2/5 LES RESSOURCES

Le développement de quartiers durables est aussi une réponse aux défis énergétiques et environnementaux actuels.

Critère:

Le site accueille entre 30 et 50% de logements mitoyens.

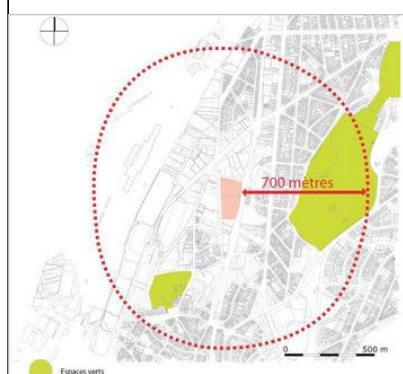


2. Qu'est-ce que le Référentiel quartiers durables ?

3/5 LES MILIEUX NATURELS

La végétation et les espaces verts participent à la qualité du cadre de vie et du paysage ; ils ont un rôle positif sur l'environnement et la santé notamment.

Ils jouent un rôle important dans le maintien et l'équilibre de la biodiversité, dans le rafraîchissement de l'air et dans la gestion des eaux de pluie.



	CRITÈRE
C13. Espaces verts	Si la superficie d'espaces verts et bleus* dans un périmètre de 700 m autour des limites du site est inférieure à 2 000 m², les surfaces d'espaces verts et bleus développées dans le nouveau quartier représentent au minimum 30 % de la superficie du site.
*Les superficies d'espaces verts et bleus à prendre en compte dans l'évaluation du critère sont tous les sites naturels et espaces verts et bleus, qu'ils soient accessibles ou pas, privés ou publics, qui participent à la biodiversité : parcs, jardins publics, bois, prés, prairies et pelouses, cours et plans d'eau, à l'exception des parcelles résidentielles privées. Les	

2. Qu'est-ce que le Référentiel quartiers durables ?

4/5 LES AMENAGEMENTS

Mutualiser certains services et équipements, à l'échelle du quartier et de son voisinage, tant dans une optique de renforcement du maillage territorial que d'économie de moyens. La qualité architecturale et urbanistique des quartiers durables et l'appropriation des espaces privés et collectifs qui participent à la qualité de vie dans les quartiers sont abordés dans cette thématique.

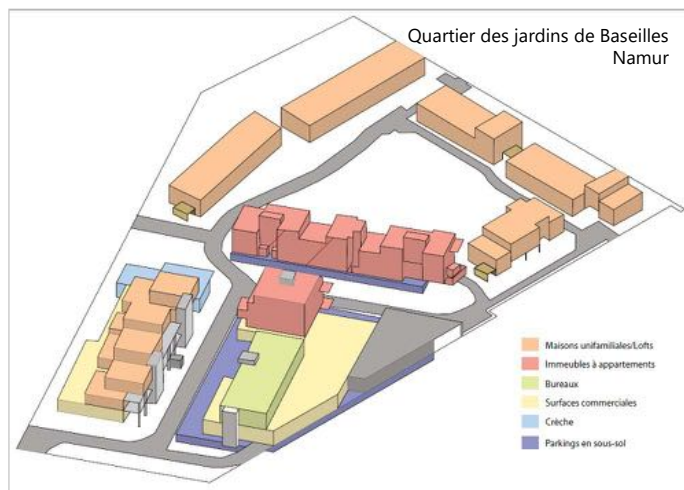
	CRITÈRE
D18. Appropriation – espaces privés	Chaque logement comprend au minimum un espace extérieur privé d'un seul tenant, d'une superficie minimum de 6 m ² . Les mesures nécessaires sont prises afin de garantir l'intimité de ces espaces privés extérieurs.



2. Qu'est-ce que le Référentiel quartiers durables ?

5/5 LA MIXITE ET LA PARTICIPATION

Favoriser la diversité et la mixité fonctionnelle, la mixité des types de logements proposés, la mixité sociale, l'accès au quartier à tous et la participation citoyenne des futurs habitants et des riverains.



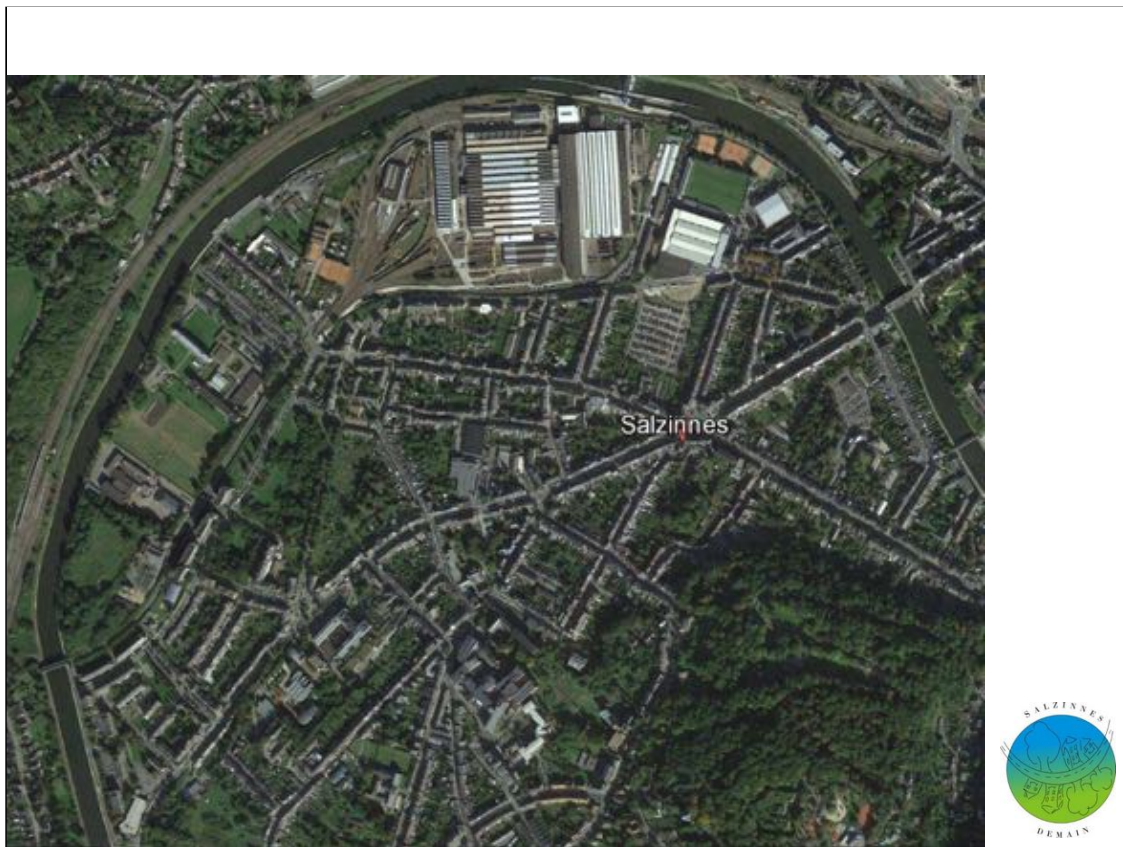
Critère:

Une ou plusieurs fonctions complémentaires à l'offre existante dans un périmètre de 700m autour du site (critère 3) sont développés dans le nouveau quartier.

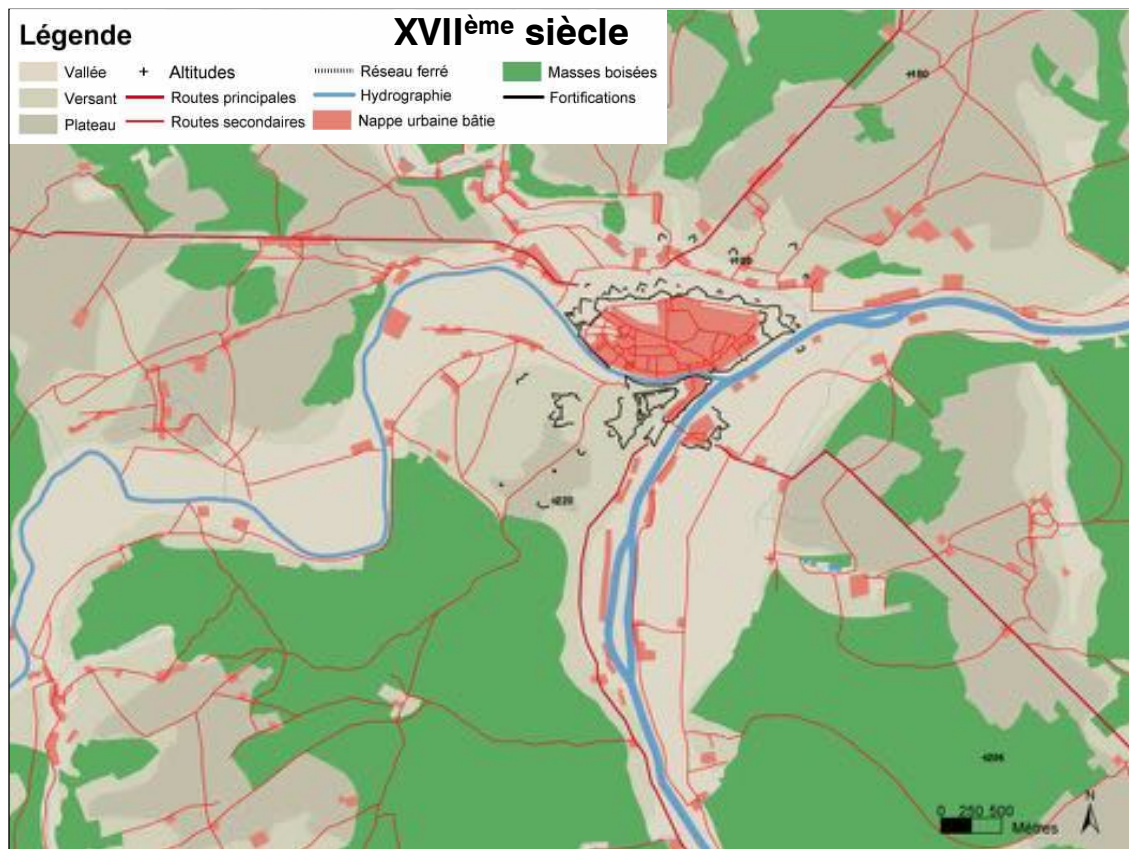


3. Et Salzinnes ?



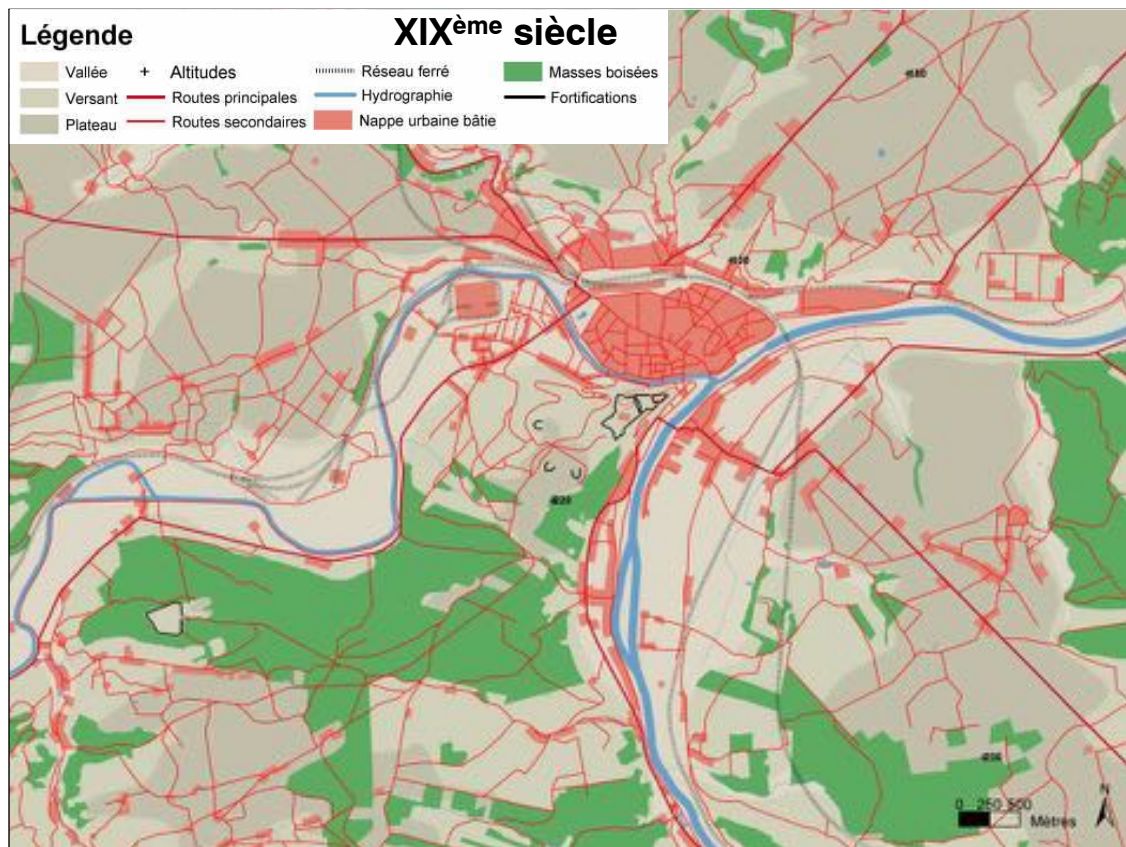


A travers une succession brève de l'évolution de Salzannes dans le temps, on se rend compte que les faubourgs d'hier sont les quartiers d'aujourd'hui, et que la ville d'aujourd'hui pense encore à son développement et que celle-ci installe d'ailleurs des éco-quartiers.



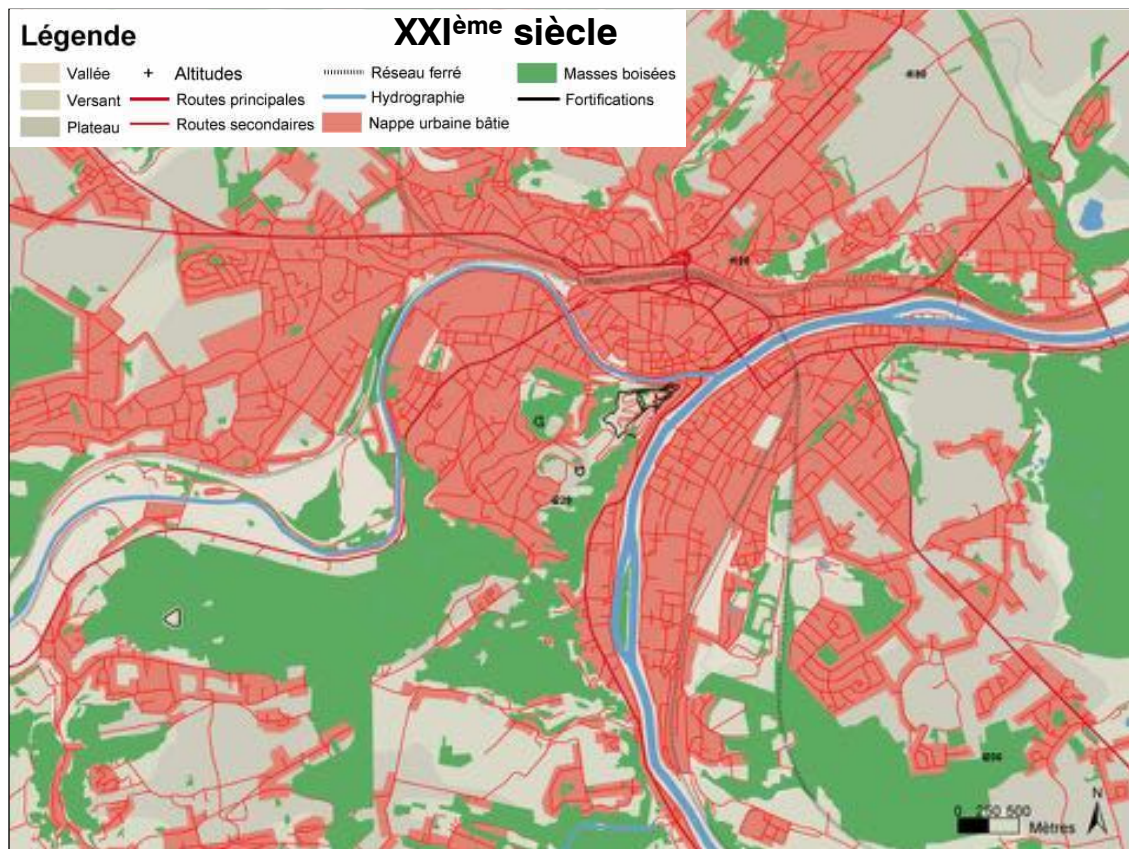
3. Et Salzinnes ?





3. Et Salzinnes ?





Salzinnes a été à un moment donné un nouveau quartier pour Namur

Le faubourg devenu quartier





Sur cette photo et la suivante : AVANT/APRES d'Erpent, éco-quartier recicatrisé...vient combler un vide...

46 log/ha





Exposition de Hanovre
Pavillon hollandais (2000)



Exposition de Hanovre
Pavillon hollandais (2016)



Un quartier vit parce qu'il y a des habitants.

Le 1^{er} quartier durable, c'est celui qui existe...



Habitants et bâti de Salzinnes



Salzinnes s'inscrit dans le Référentiel Quartiers durables sur les points suivants :

- ✓ A5. Densité de logements
- ✓ D17. Paysage, architecture et image du quartier
- ✓ D19. Appropriation – équipements collectifs
- ✓ E21. Mixité fonctionnelle : logements + services + commerces + lieux de travail
- ✓ E22. Mixité de logements : diversité des types de logements (studio, appartements, maison unifamiliale,...)
- ✓ E23. Mixité sociale : accessibilité aux logements à des ménages de statuts et conditions sociales différentes



Envisageons les critères du « Référentiel Quartiers Durables » pour Salzinnes.

Pour le sujet qui nous occupe, au moins 6 critères du Référentiel sont respectés.

Il s'agit des critères :

A5. Densité de logements

D17. Paysage, architecture et image du quartier

D19. Appropriation – équipements collectifs

E21. Mixité fonctionnelle : c'est la présence de logements, ET de services, ET de commerces, ET de lieux de travail

E22. Mixité de logements : c'est la diversité des types de logements, du studio à la maison unifamiliale.

E23. Mixité sociale : c'est-à-dire permettre l'accessibilité aux logements à des ménages de statuts et de conditions sociales différentes

Nous allons détailler ces différents points, pas forcément dans le même ordre.

Paysage, architecture et image du quartier

Salzinnes, c'est un quartier avec une identité et une architecture homogène.



Le bâti de Salzinnes est très homogène. Le plus souvent composé de bâtiments de deux ou trois niveaux, construits en briques et pierre bleue. L'utilisation des briques est en rapport avec l'histoire du quartier, puisque Salzinnes était anciennement un lieu de fabrication de briques.

Chaque sous-quartier à ses spécificités.

Dans le bas de Salzinnes, proche du centre ville de Namur il y a de très belles architectures à préserver et à mettre en valeur. Nous pensons bien entendu à la rue Henri Lemaître et ses alentours, mais beaucoup d'autres riches architectures existent.

Le quartier populaire ancien de Salzinnes présente des façades en briques assez sobre, et est très homogène.

Le quartier des Balances est plus récent, mais forme aussi un ensemble cohérent au niveau des gabarits et des matériaux utilisés. On retrouve toujours de la brique rouge.

Paysage, architecture et image du quartier

Comment préserver cette homogénéité et la spécificité architecturale de Salzennes pour les nouveaux projets ?



Les bâtiments construits au fil du temps à Salzennes n'ont pas toujours été en corrélation avec le bâti existant au niveau des gabarits et de l'expression architecturale, comme en témoigne ces exemples d'intégration peu réussies.

Dès lors comment faire pour préserver cette homogénéité architecturale pour l'avenir ?

Et comment faire en sorte que les nouveaux bâtiments qui voient le jour s'intègrent dans le cadre existant ?

Densité de logements

Salzinnes c'est 8.450 habitants.

Selon le RQD la densité nette de logements doit être supérieure à 40 logements/hectare (catégorie quartier de « centre ville »), hors espaces verts publics, voiries, parking collectifs, etc...

Analysons un îlot type à Salzinnes



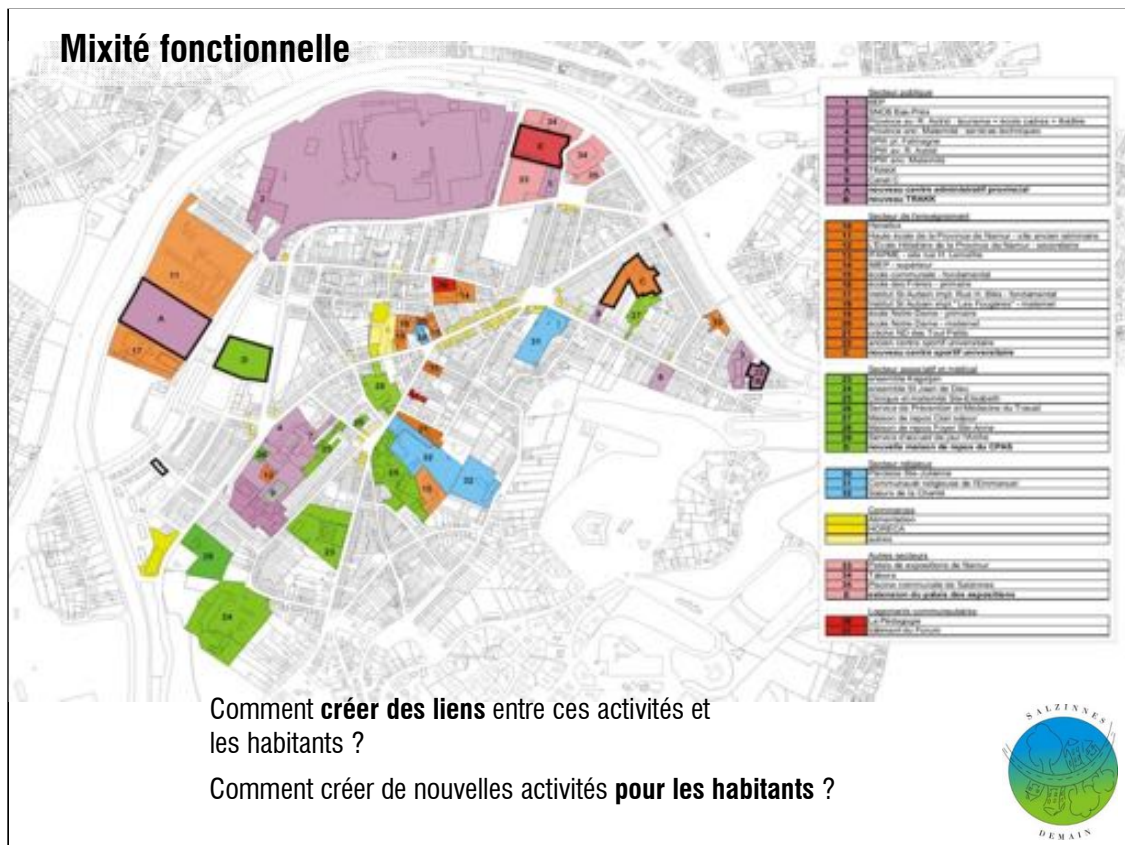
Il mesure 1,3 ha pour 97 logements (chiffre basé sur le comptage des sonnettes) soit **74 logements/ha, cela correspond à une densité bien plus haute que celle prescrite pour un quartier durable de centre ville.**



Salzinnes c'est 8.450 habitants, soit 7,67 % de la population du grand Namur.

Selon les critères du « Référentiel quartiers durables », la densité nette de logements doit être supérieure à 40 logements par hectare pour les quartiers en catégorie « centre ville ». Cette densité est comptée hors espaces publics tels que voiries, parking publics, etc...

Si nous analysons un îlot type à Salzinnes comme celui compris entre les rues Henri Blès, Chapelle, Prévoyance et Progrès, nous constatons que pour une surface de 1,3 ha il comprend 97 logements répartis dans 54 bâtiments (chiffre basé sur le nombre de sonnettes de l'îlot). Suivant ce comptage, sa densité est donc de 74 logements/ha, soit bien plus que le minimum pour être quartier durable.



Nous avons repris sur carte les différentes fonctions existantes à Salzinnes.

Elles sont regroupées en secteurs :

- public,
- enseignement,
- associatif et médical,
- religieux,
- commercial,
- lieux accessibles au public,
- logements communautaires étudiants.

On constate l'incroyable diversité des fonctions présentes à Salzinnes.

Et les surfaces importantes que peuvent occuper certaines.

Mais comment créer des liens entre ces activités et les habitants ?

Comment créer de nouvelles activités qui soient directement pour les habitants ?

Mixité de logements

Selon les statistiques de 2011*, il y a à Salzinnes :

logement 1 & 2 pièces	logement 3 & 4 pièces	logement 5 & 6 pièces	logement 7, 8 & 9 pièces	total logements
10 %	23 %	22%	35 %	3758

Ces chiffres ne tiennent pas compte des maisons transformées sans autorisation en kots.

Problématique des logements transformés en *kots* :

- Perte de mixité dans les zones très touchées
- Perte d'habitants impliqués dans leur quartier
- Hausse du prix des logements pour les ménages suite à l'achat des biens immobiliers par des investisseurs pour les rentabiliser
- Perte d'impôts pour la Ville

(*) Censur 2011 Belgique



Selon les statistiques de 2011, il y a à Salzinnes un total de 3758 logements, dont
10 % de logements 1 et 2 pièces
23 % de logements 3 et 4 pièces
22 % de logements 5 et 6 pièces
35% de logements 7, 8 ou 9 pièces et plus

Ces chiffres ne tiennent évidemment pas compte des maisons transformées en kots sans autorisation urbanistique.

Bien que la majorité des logements soient de type maison unifamiliale, il y a une grande mixité dans le quartier.

Mais, dans certains sous-quartiers la mixité de logements n'est pas effective. Par exemple rue Henri Lemaître, où 1/3 des maisons sont devenues des « maisons de kots ». Il y a dès lors un déséquilibre certain.

La problématique des maisons transformées en kot est la suivante :

- Perte d'habitants responsabilisés et impliqués dans leur lieu de vie
- Hausse des prix des logements pour les ménages suite à l'achat des biens immobiliers par des investisseurs pour les rentabiliser
- Perte d'impôts pour la Ville et donc de participation financière à la vie en commun

Mixité sociale

Il y a environ 700 logements sociaux à Salzinnes* (Balances et pied de la citadelle), soit 18% du total des logements que compte le quartier.



Le prix de l'immobilier est très haut dans le quartier.
De ce fait, les logements sont de moins en moins accessibles aux ménages à revenus moyens.

(*) chiffres du Foyer Namurois



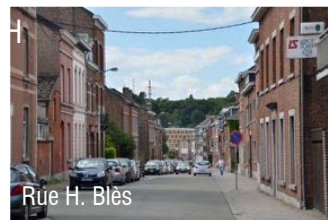
Selon le Foyer Namurois, il y a environ 700 logements sociaux à Salzinnes, situés dans les Balances et au pied de la Citadelle, soit 18% du total des logements.

Le prix de l'immobilier est très haut dans le quartier. A quoi est ce dû ?

- proximité du centre ville
- quartier relativement calme et familial
- quartier proche de toutes les commodités
- spéculation immobilière sur les logements (kots, extension de Ste Elisabeth,...)

De fait, les logements sont de moins en moins accessibles aux ménages à revenus moyens.

Petit Quizz sur l'identité architecturale de Salzinnes
Cherchez le ou les intrus !



Petit jeu sur l'identité architecturale de Salzinnes : je vous invite à chercher l'intrus !

Petit piège : il y a deux intrus. L'avenue Bourgmestre Jean Materne à Jambes ; la rue Nanon dans le quartier de Bomel.



Plaines de jeux et plaines de sports.

Ce sont des lieux de détente, d'activité physique, de rencontre et de cohésion sociale

Ils sont bien répartis, cependant, sont-ils accessibles à tous les habitants de Salzinnes ?

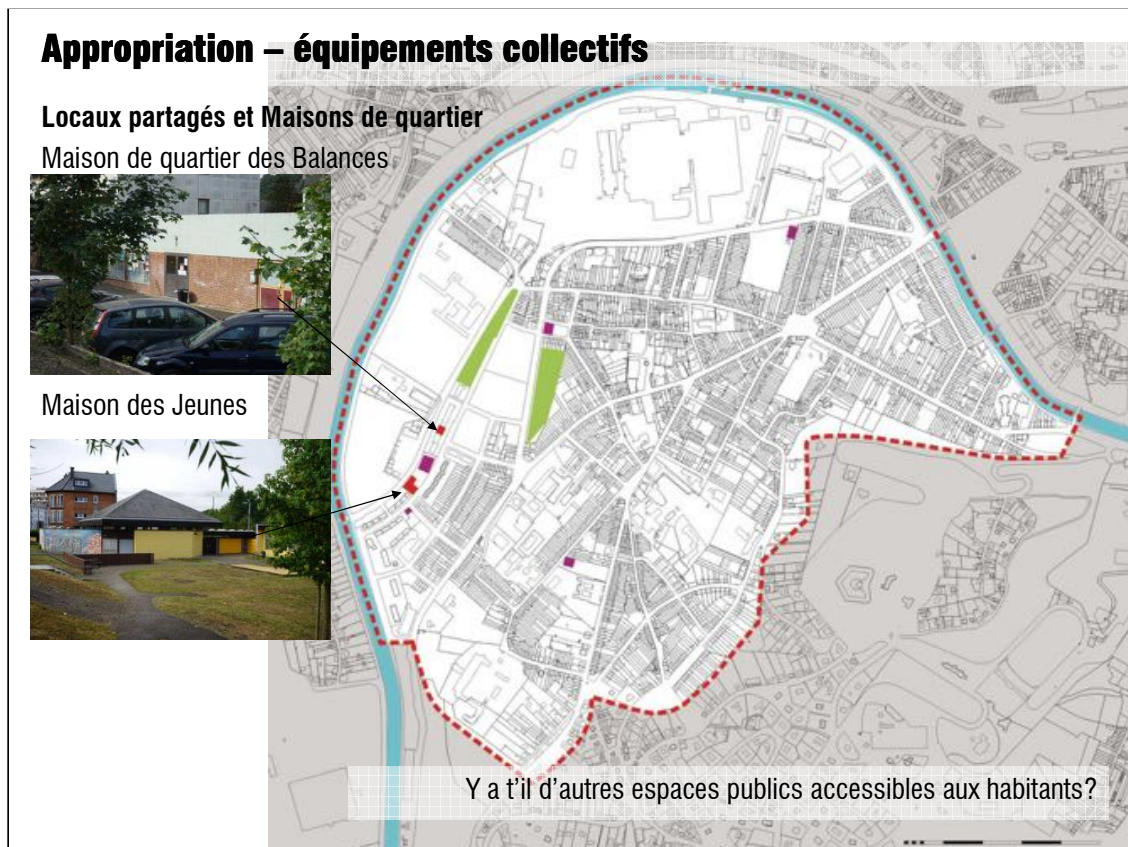


Il existe deux potagers collectifs à Salzinnes : « Les Coins de terre » et « Le Bosquet potager de Salzinnes ».

Ils amènent un grand nombre de bienfaits tels que cohésion sociale, bien être, santé.

Ils sont tous les deux issus de l'initiative d'habitants de Salzinnes.

Mais comment pérenniser ces initiatives ?

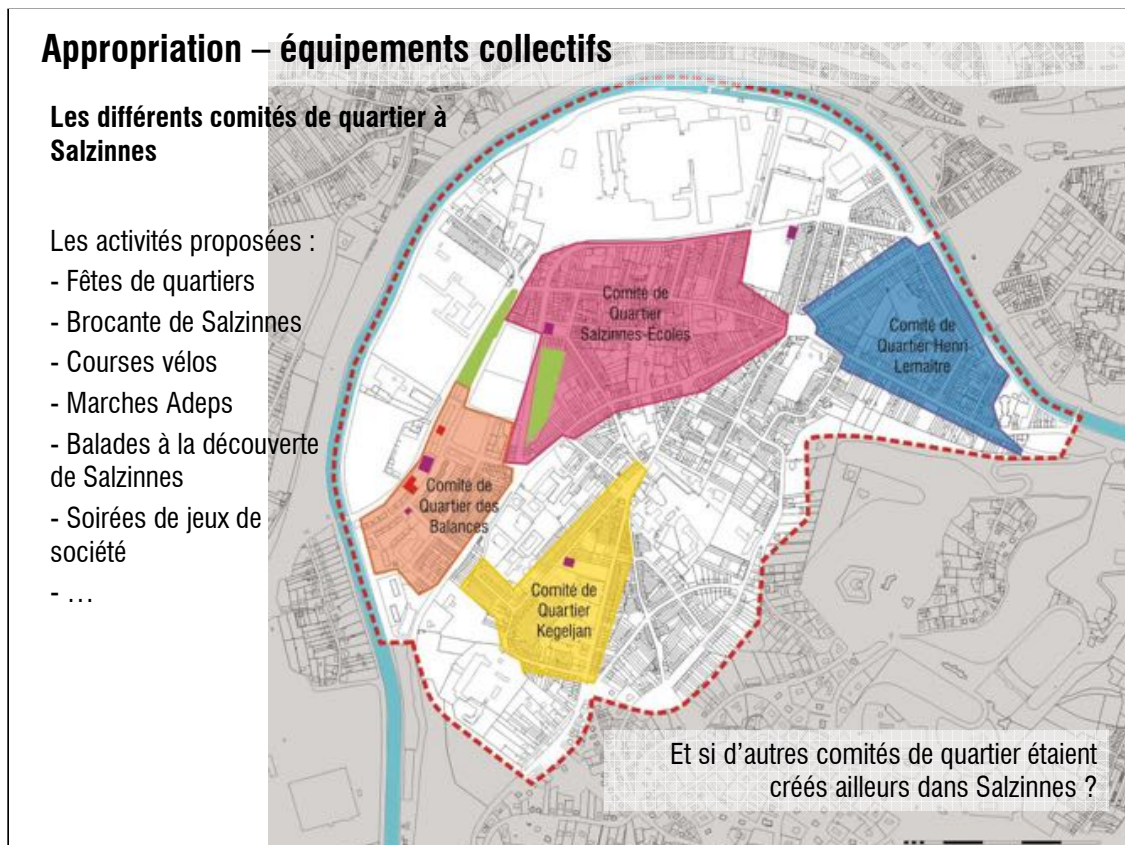


Maisons de quartier et locaux partagés

Il y a deux maisons de quartier gérés par les instances publiques, localisées toutes deux dans le sous-quartier des Balances : la Maison de Jeunes et la Maison de quartier des Balances.

Il n'y a aucune autre maison de quartier ou local partagé à disposition des citoyens.

Et qu'en est-il des espaces publics extérieurs ?



Les comités de citoyens qui prennent la forme de comités de quartiers ou d'association des commerçants.

Ils couvrent une grande partie du territoire de Salzinnes et sont à la fois le relais des problématiques propres à chaque sous quartier, mais aussi un lieu de rencontre entre voisins au travers d'activités diverses.

Citons les fêtes de quartier, la brocante de Salzinnes, les courses vélos, les soirées jeux de société, les balades à la découverte de Salzinnes ou promenades Adepts, et bien d'autres...

Je voudrais terminer en proposant aux habitants de Salzinnes de mettre en place encore plus de comités de quartier ou d'autres actions citoyennes qui créent du lien...

Espaces bleu et vert à Salzinnes



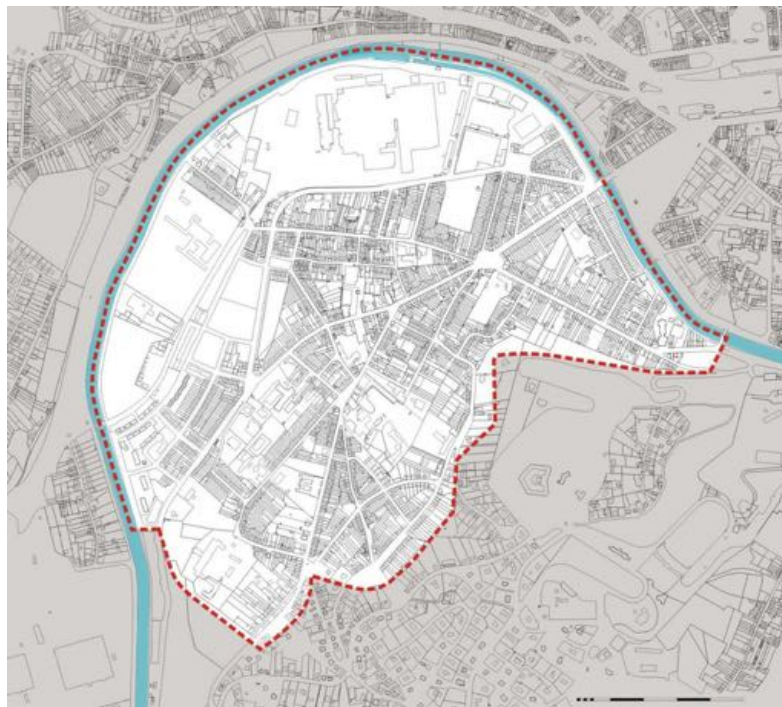
Espaces bleu et vert à Salzinnes

- Espace bleu
- Espace vert
 - Plan Communal de Développement de la Nature
 - Plan de Secteur
 - Places publiques
 - Espaces privés
 - Espace public
 - Namur – Salzinnes
- Conclusion



Espace bleu



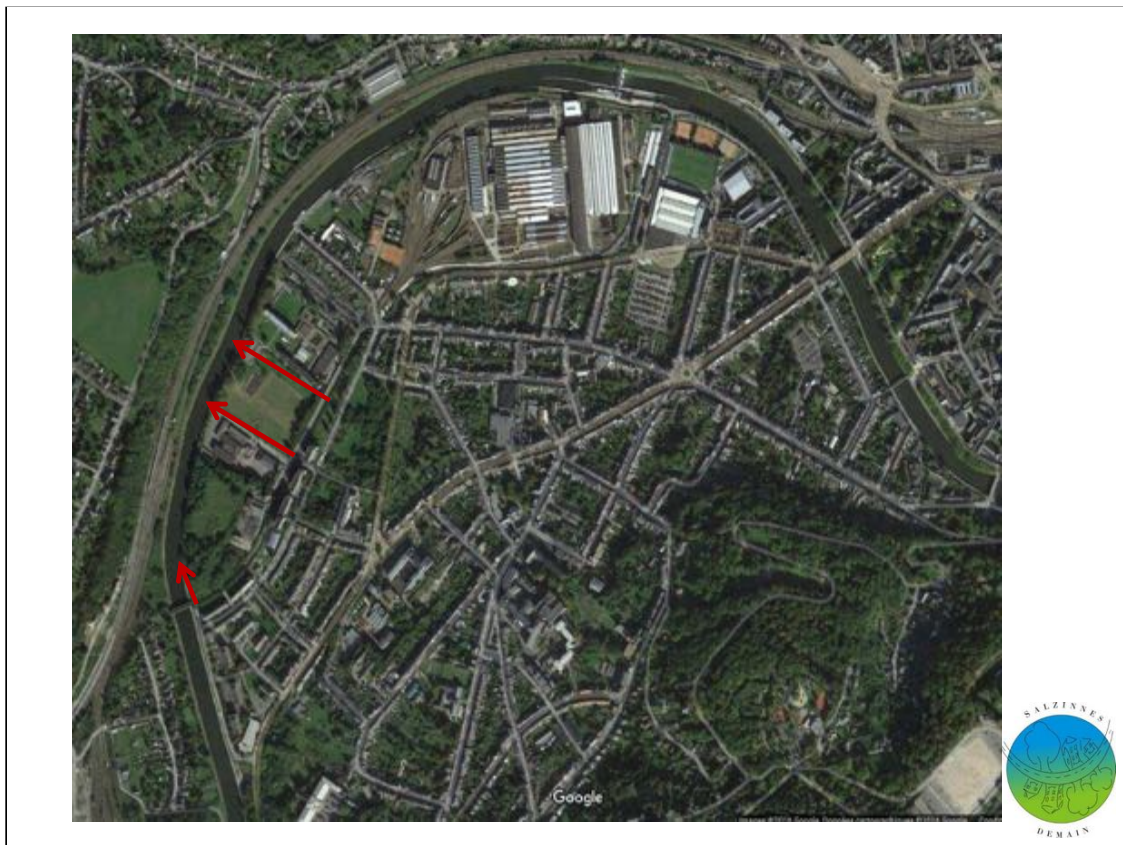


La Sambre

Avec ses 3.5 km, elle délimite le territoire de Salzinnes sur tout le haut, tout le Nord.

Son intérêt principal : le chemin de halage qui attire les cyclistes et piétons, les promeneurs...

Un problème néanmoins : elle est difficilement accessible en amont.



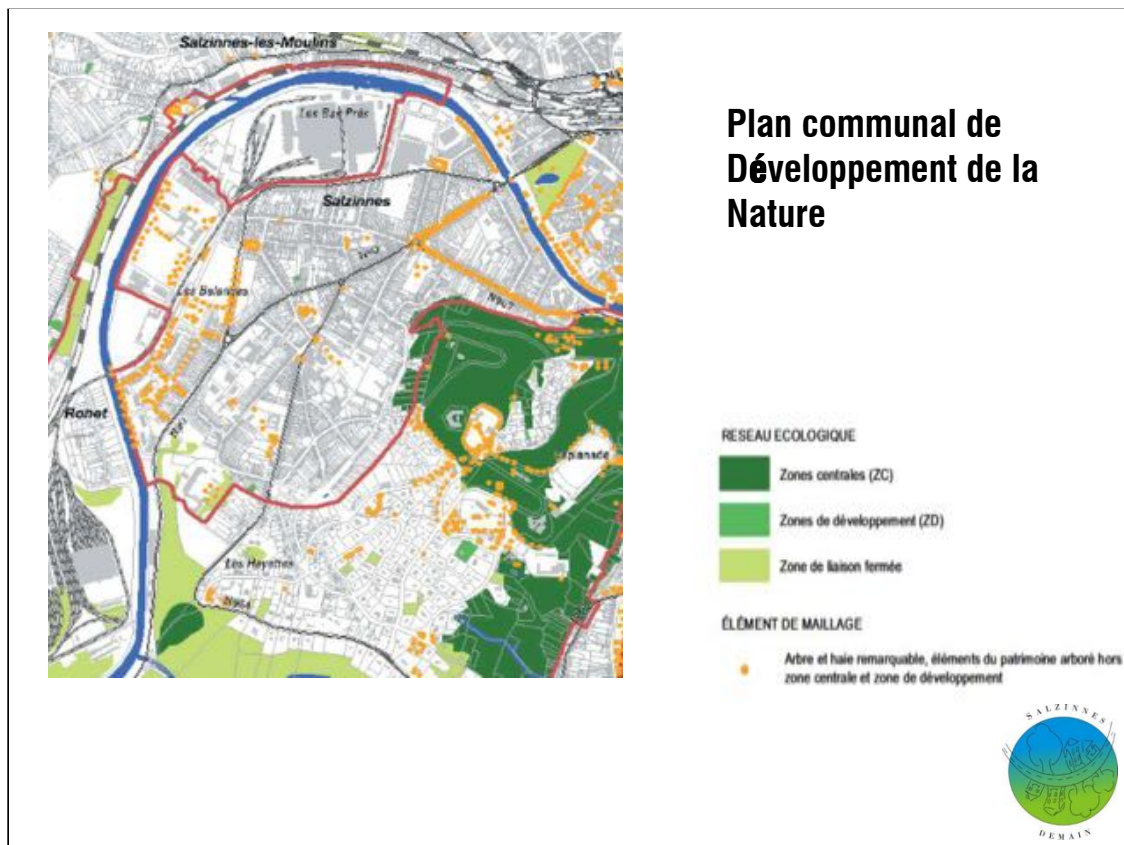
Notre proposition : ouvrir des accès au niveau du pont de chemin de fer Ronet – Bas prés, de Saint Aubain et du Campus provincial.



La berge le long de Belgrade – Flawinne présente aussi un atout paysager
Des aménagements pourraient être entrepris sur les berges afin de supprimer
notamment la renouée du Japon.

Espace vert





On constate que les zones intéressantes au niveau biodiversité se trouvent hors du périmètre de Salzinnes tel que nous l'avons défini :

- le massif boisé de la Citadelle
- la carrière de la Gueule du Loup.

Le Salzinnois n'est pas attiré par la Citadelle, elle est dans son dos. A moins de prendre son piolet, ses bottines, ses tartines et son sac à dos pour la journée, il ne s'y rend pas. Il est tourné vers le bas et vers la ville de Namur.

Ce qui présente un intérêt au niveau nature, ce sont les arbres remarquables et alignements d'arbres: Balances – Val St-Georges – Cardinal Mercier – Reine Astrid – le long de la Sambre



Exemple des arbres « sucette » de l'avenue Reine Astrid



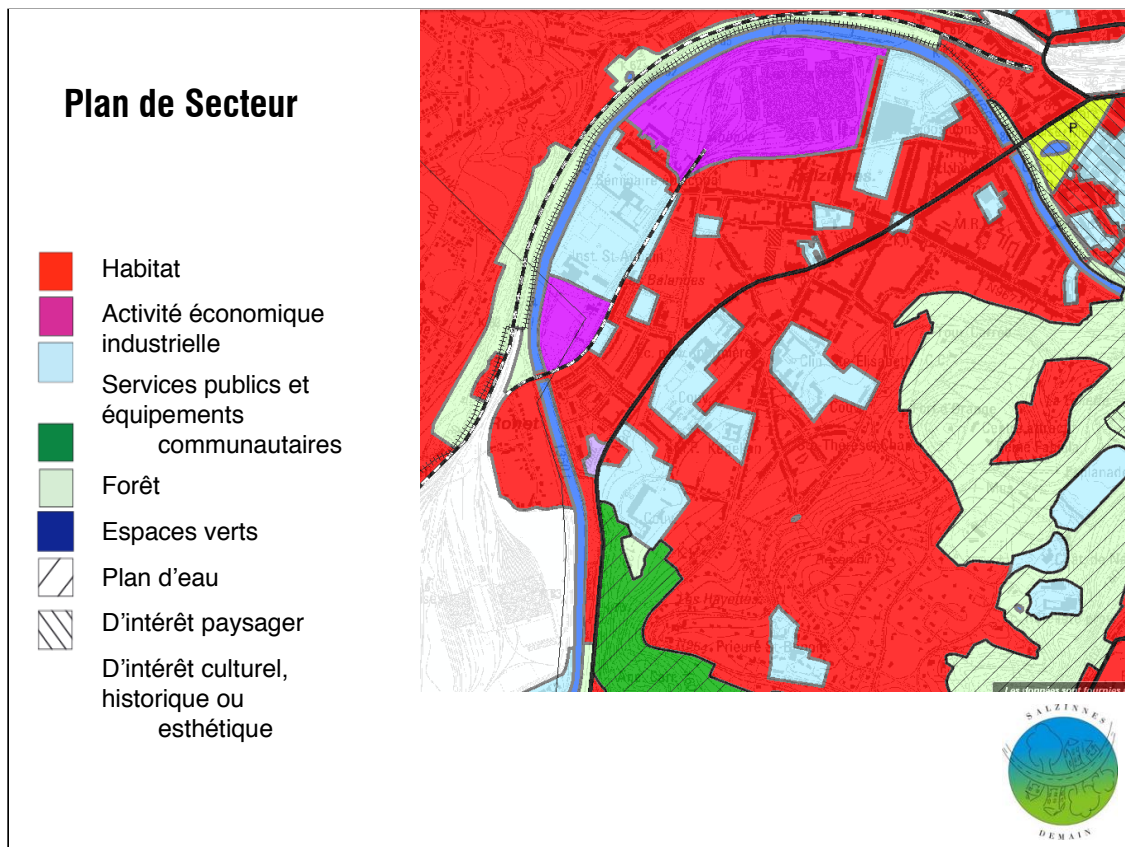
Exemple des arbres « sucette » de l'avenue Cardinal Mercier



Exemple de l'avenue du Val St-Georges



Exemple d'une rue du quartier des Balances



Dans le périmètre de Salzinnes, 3 zones seulement sont prévues au Plan de secteur:

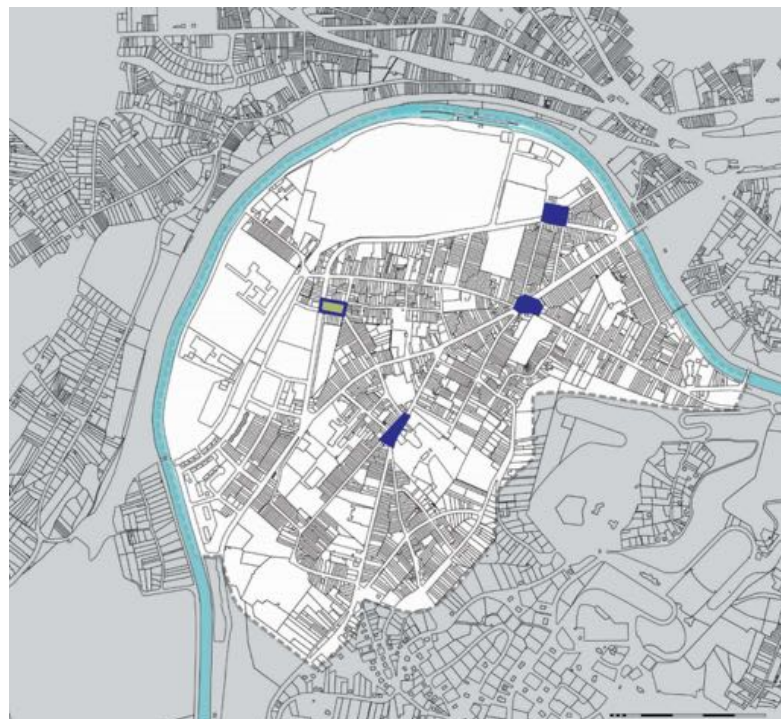
-Habitat

-Activité économique : Bas-Près et Unerg

-Services publics et équipement communautaires : CHU UCL Namur – Palais des expos – etc.

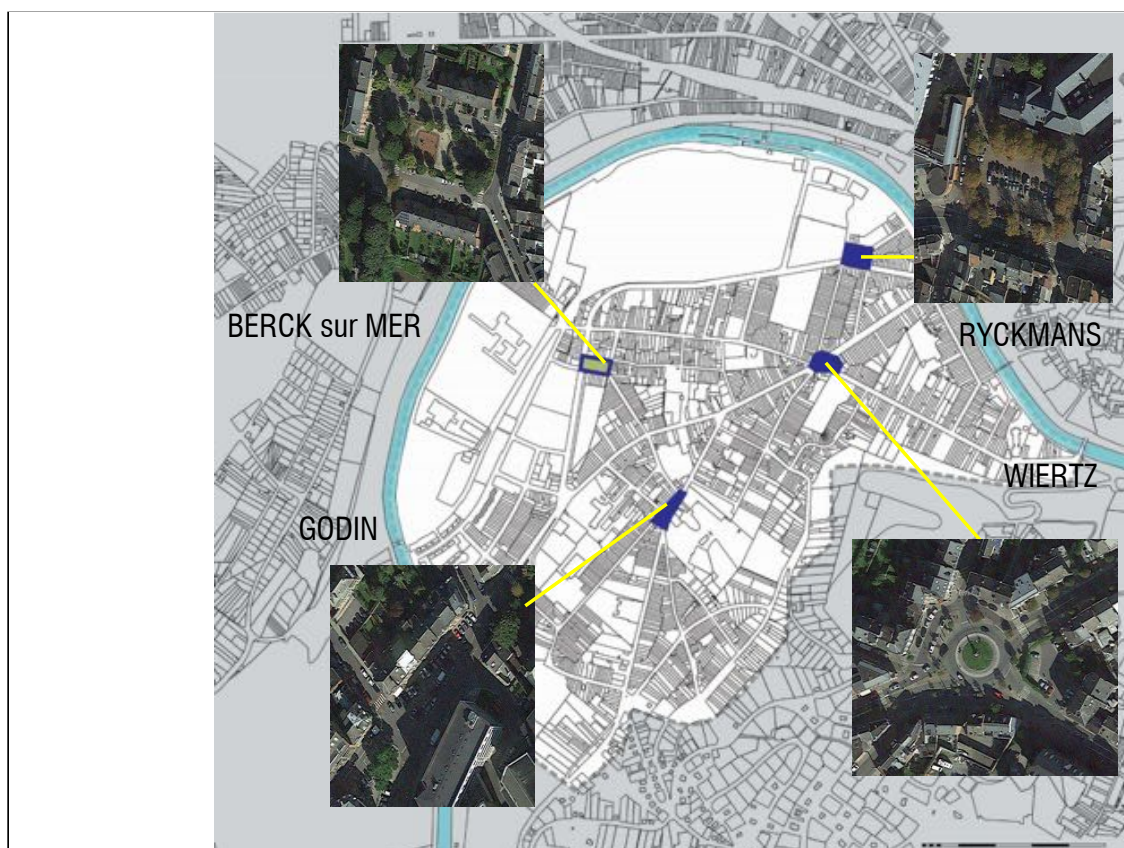
C'est ce qui est prévu. Mais qu'en est-il dans la réalité ? C'est ce que nous allons examiner en commençant par les espaces privés.

Places publiques



En premier lieu, les places publiques

Il existe 4 places: Ryckmans – Godin – Wiertz – Berck-sur-Mer



Si ce n'est celle de Berck-sur-Mer, toutes sont réservées au parking de voitures.



AVANT

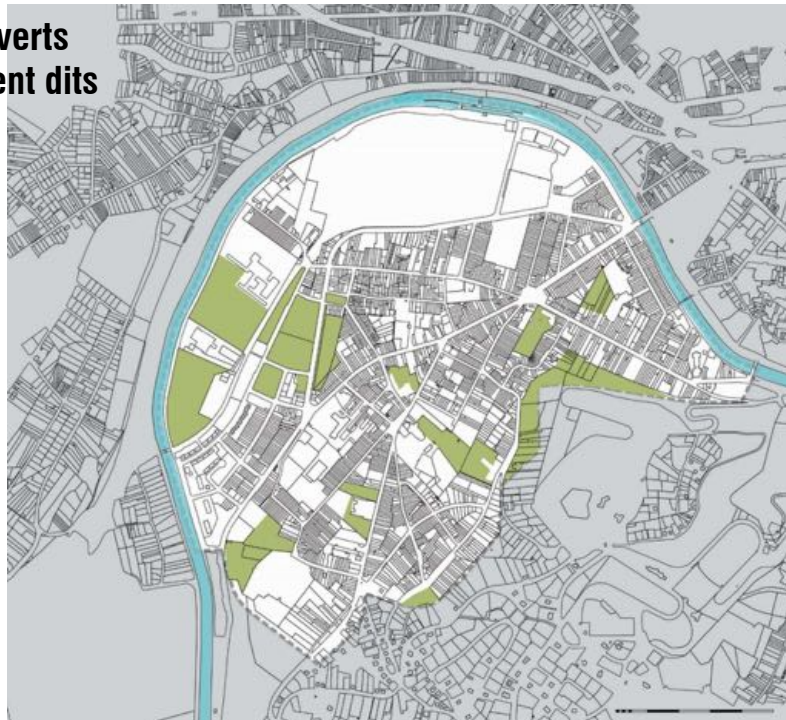


APRES



N'est-il pas possible de repenser l'aménagement des 3 places en s'inspirant de ce qui a été fait à la Place d'Armes dans le centre ?

**Espaces verts
proprement dits**



Les espaces verts proprement dits.

Voici une carte synthétique qui les reprend.

D'emblée on est frappé par leur nombre, il y en a pas mal.

Mais quelle est la situation sur le terrain ?

Espaces privés



Voici une carte avec les parcelles cadastrales du bas de Salzinnes.

Qu'observe-t-on ? Les habitations se situent le long des routes et à l'arrière une belle surface souvent dévolue aux jardins ou potagers.



Exemple 1 : jardins – pelouse – potager



Exemple 2 : potagers

Ilots



Si on prend de la hauteur et qu'on observe les îlots d'habitation, que voit-on ?

Je vais vous donner 5 exemples d'îlots.

Exemple 1: on reconnaît bien les parcelles vertes.

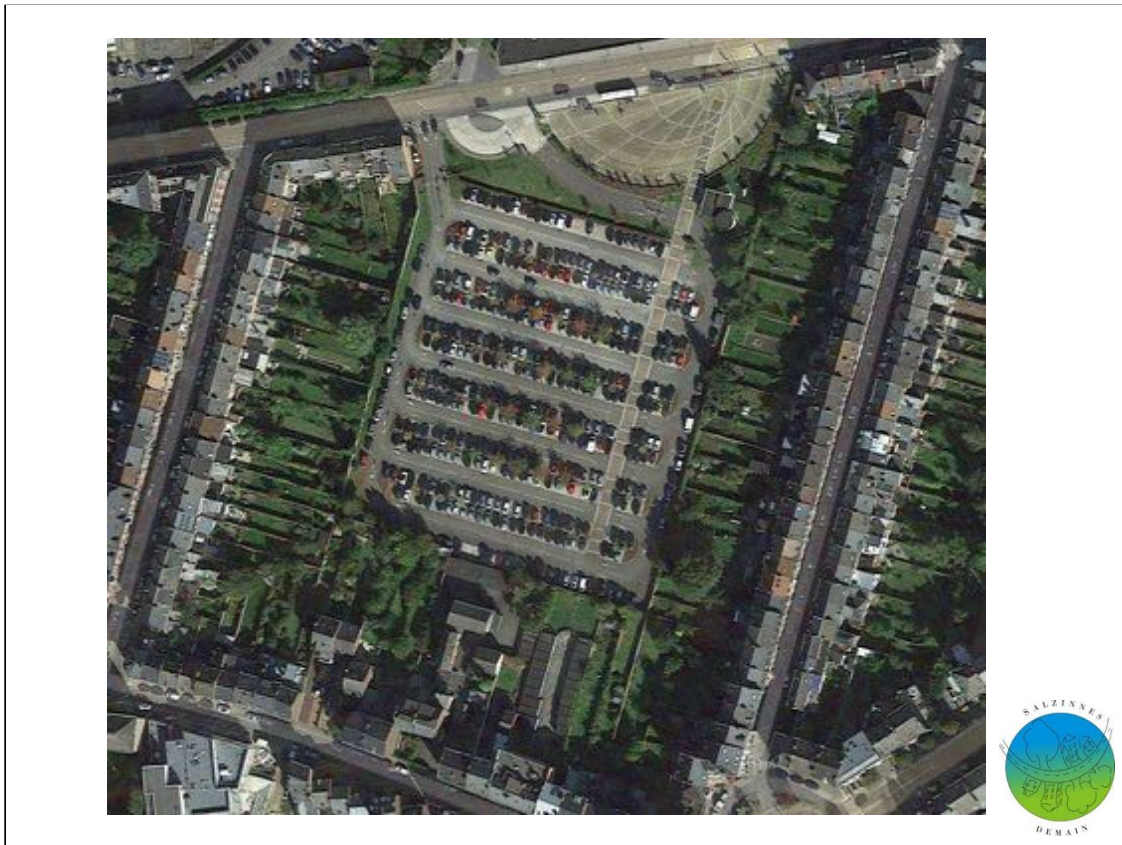
Mais 2 éléments sautent aux yeux:

-La présence du parking de l'Université de Namur. Les voitures rentrent à l'intérieur de l'îlot et sont une source de bruit et de pollution. Un projet d'aménagement de hall omnisport existe, ce qui va renforcer les pollutions sonores puisque les véhicules et les gens pénétreront dans l'espace jusque tard dans la soirée

-Second élément le bel ensemble boisé. Un élément important au niveau nature et biodiversité qu'il convient de préserver, maintenir



Agrandissement du bel ensemble boisé à conserver



Exemple 2 : en face du Palais des expositions.

A nouveau les jardins à l'arrière des maisons.

Mais ce qui frappe à nouveau c'est l'incursion des véhicules dans un immense parking au cœur de l'îlot.

Comme l'îlot n'est pas fermé, la pollution sonore et de l'air due à la circulation est aussi importante.



Exemple 3 : ancienne pépinière Parmentier, rue Bourtonbourt, à l'arrière de l'ancienne maternité provinciale.

Elle a été reconvertie en parking.

On a raté l'occasion de créer un parc ou des jardins potagers collectifs.

Un projet de création d'un parking plus grand est à l'étude.



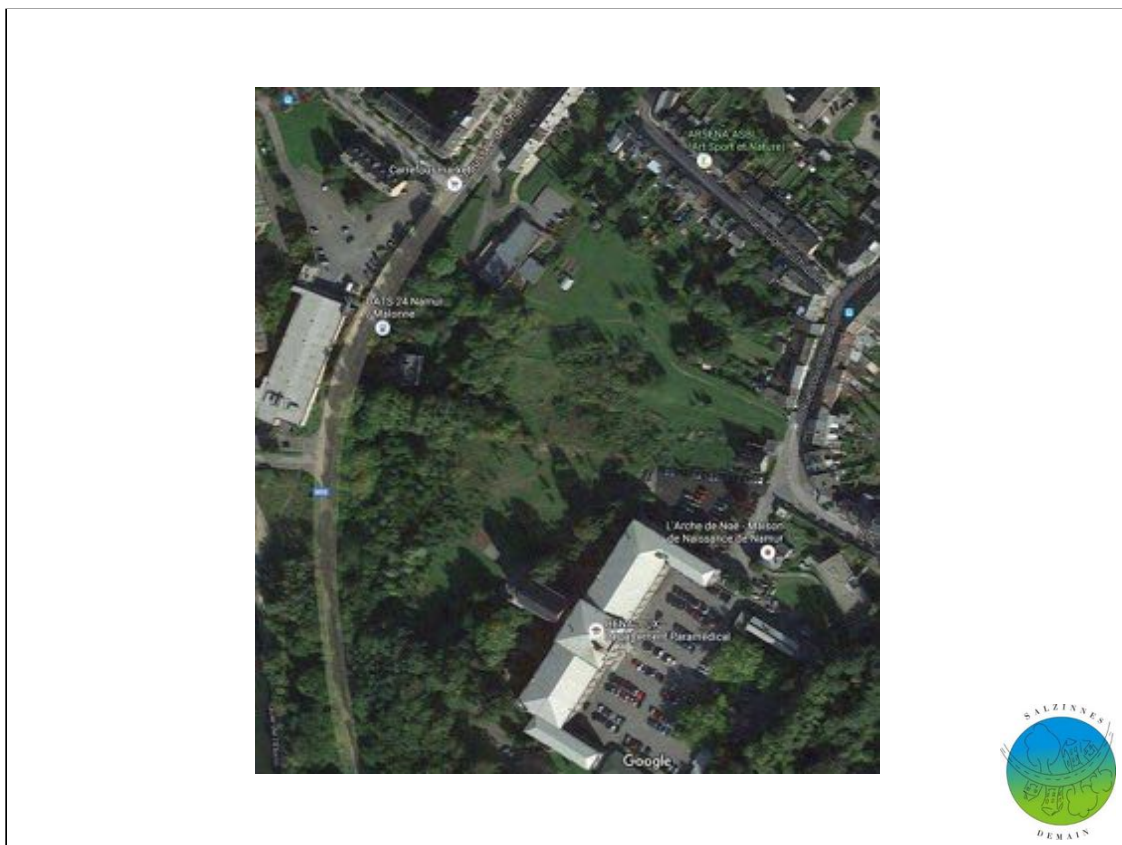
Exemple 4 : à l'arrière de Kegeljan.

Rien que du vert. Magnifique

Mais quand on y regarde de plus près, on distingue une petite anomalie.



Un immeuble à appartement hors gabarit a été construit et on a permis l'incursion des voitures à l'arrière au lieu de les enterrer.



Exemple 5 : Entre Henallux et l'Arche, entre la chaussée de Charleroi et la rue Louis Loiseau

Cette belle zone est vouée à disparaître car plusieurs projets d'aménagement y sont prévus.

Ce que l'on peut espérer c'est qu'une partie de l'espace soit préservée ou aménagée, et pourquoi pas rendue accessible au public.



On observe donc une détérioration progressive de la qualité des espaces verts privés.

Trois exceptions cependant.

Exemple 1: entre Charles Wérotte et Zoude, près de la place Wiertz

Uniquement du vert et en y regardant plus près, une zone aménagée, préservée que je vous invite à visiter au travers des photos qui vont suivre.

Un havre de paix, qu'on aimerait pouvoir reproduire ailleurs















Exemple 2 : espace entre les rues Julien Colson et de la Colline et le CHU UCL Namur

Présence d'un parc – d'un bosquet – d'un potager.



Exemple 3 : l'Espace Kegeljan

Bel exemple de collaboration privé – public au profit des habitants.

Le propriétaire met son terrain à disposition des gens. La commune, via une convention, prend en charge l'entretien, la sécurité et la propreté. Tout le monde y gagne.

Espace public



Qu'en est-il de l'espace public?

Trois exemples.

Exemple 1 : la grande zone aux alentours de l'avenue du Val St-Georges et de la rue des Bosquets.

Les Coins de terre: 60 familles – garantie de pouvoir cultiver jusqu'à la fin de la législature – après ???

Le Bosquet potager de Salzinnes: 30 familles – convention précaire avec le propriétaire – préavis de 6 mois pour que le propriétaire récupère son bien.

Or ce sont des zones particulièrement importantes pour:

- Mixité sociale et culturelle
- Lieu de rencontre et de partage, de résolution de conflits,
- Alimentaire
- Biologique
- Etc.

Le « cratère » : ancienne plaine de jeux qui n'a jamais eu de succès parce qu'elle est en contrebas des rues et que le contrôle social ne peut être réalisé à cause de la végétation. Une autre fonction devrait être prévue.



Exemple des potagers des « Coins de terre »



Exemple des potagers du « Bosquet potager de Salzannes »



Le grand terrain vague qu'on va explorer. Un plan le découpe en 2 zones.

Au Sud, en bas :

La construction d'une maison de repos. La maison de repos d'Harschamp va y déménager. Le projet est en route

Un projet d'immeuble de 4 niveaux est prévu le long de l'avenue du Val St-Georges.

Pourquoi 4 niveaux à cet endroit et que vont devenir les tilleuls si chers à la population ?



Au Nord, dans le haut : magnifique zone accessible aux piétons sur 2 rues. Un terrain idéal pour l'aménagement d'un parc, non ?



Exemple 2 : le Campus provincial

Une zone verte d'exception : 3-4 terrains de football occupés auparavant par le club de football du Caps.

Et 2-3 terrains de basket et volley.



C'est à cet endroit qu'est prévue la construction de la Cité administrative.

Ce que le collectif demande : qu'en compensation de cette perte, une zone en plein air, à l'extérieur soit réservée, aménagée en un lieu de récréation et de sport au profit tant des agents provinciaux qu'aux habitants de Salzinnes. Un terrain de foot par exemple.



Exemple 3 : le suppositoire de l'Unerg.

Terrain sur lequel est installée une station de relais de lignes à haute tension.

Un projet de parking relais y est prévu.

Cette zone verte serait également perdue.

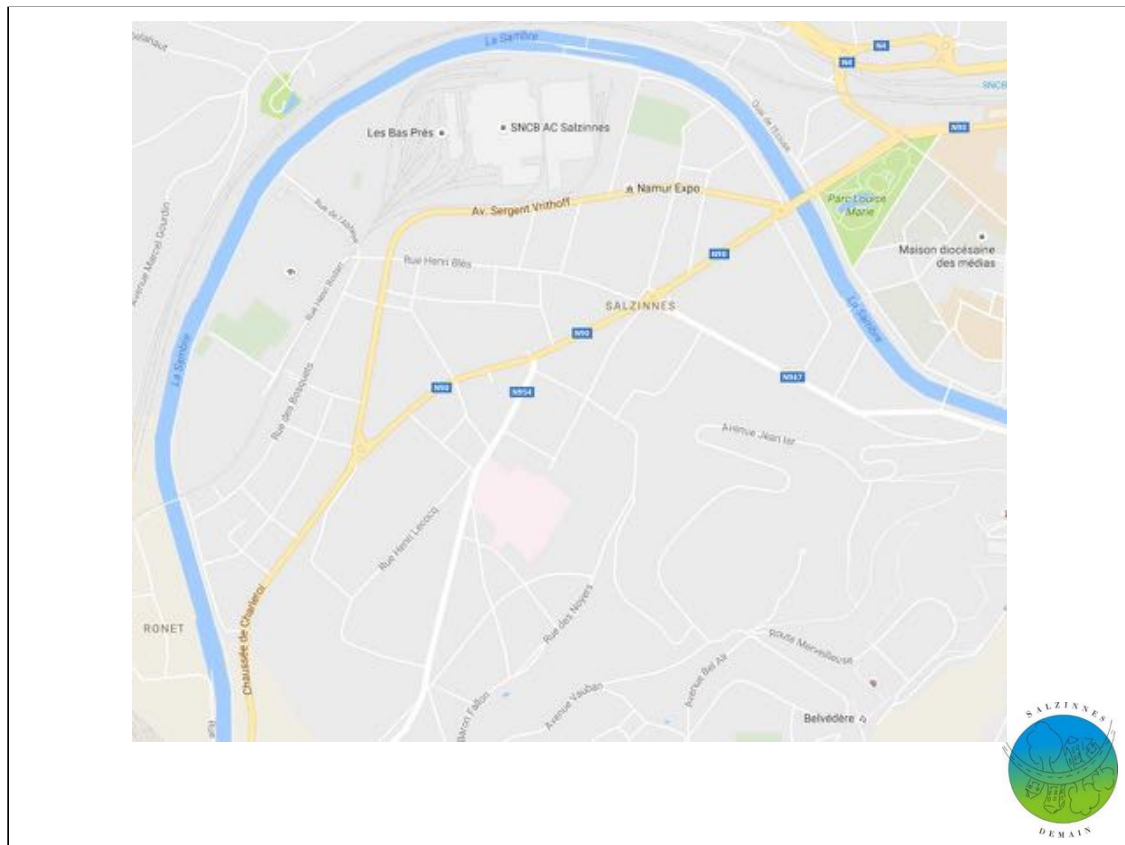
Finalement, le bilan n'est pas si réjouissant. Beaucoup d'espaces verts voués à disparaître !

Comparaison Namur – Salzinnes



Pour terminer une comparaison entre Namur et Salzinnes.

Observons et comptons les parcs publics à Namur: Louise-Marie – Jardin du
 Mayor – Etoile – des Casernes – Léopold + le Square – de l'évêché – Parc de
 verdure de l'Université de Namur



A Salzinnes: rien, aucun parc. Et il y a plus de 8.500 habitants

Conclusion



Bénéfices des espaces verts

- ◆ Les bénéfices des espaces verts sont importants
 - > Détente
 - > Défolement
 - > D'ouverture visuelle
 - > Qualité paysagère
 - > Biodiversité



Actions

- ◆ Il convient d'agir sur
 - > La quantité des espaces verts
 - > Leur aménagement ou pas
 - > Leur accessibilité ou pas
 - > Leur qualité
 - > Leur localisation



Critère essentiel = la proximité

- ◆ Le critère essentiel pour permettre à chacun de profiter des bienfaits des espaces bleu et verts



Conclusion

- Espace privé
 - **Préservation** des espaces verts intérieurs aux îlots
 - **Mise à disposition** d'espaces verts existants (convention)
- Espace public
 - **Réaménagement** des places publiques
 - **Maintien** des potagers
 - **Création** de zones vertes significatives
 - **Recréation** d'une zone de sports – loisirs (Campus)





Mobilité à Salzinnes



GÉNÉRALITES

- ◆ Matière transversale par excellence : impacts sur aménagement du territoire, urbanisme, accessibilité, environnement ...
- ◆ Partage de l'espace public : surface et distance – circulation et stationnement
- ◆ Corrélation temps et distance = vitesse



Principes :

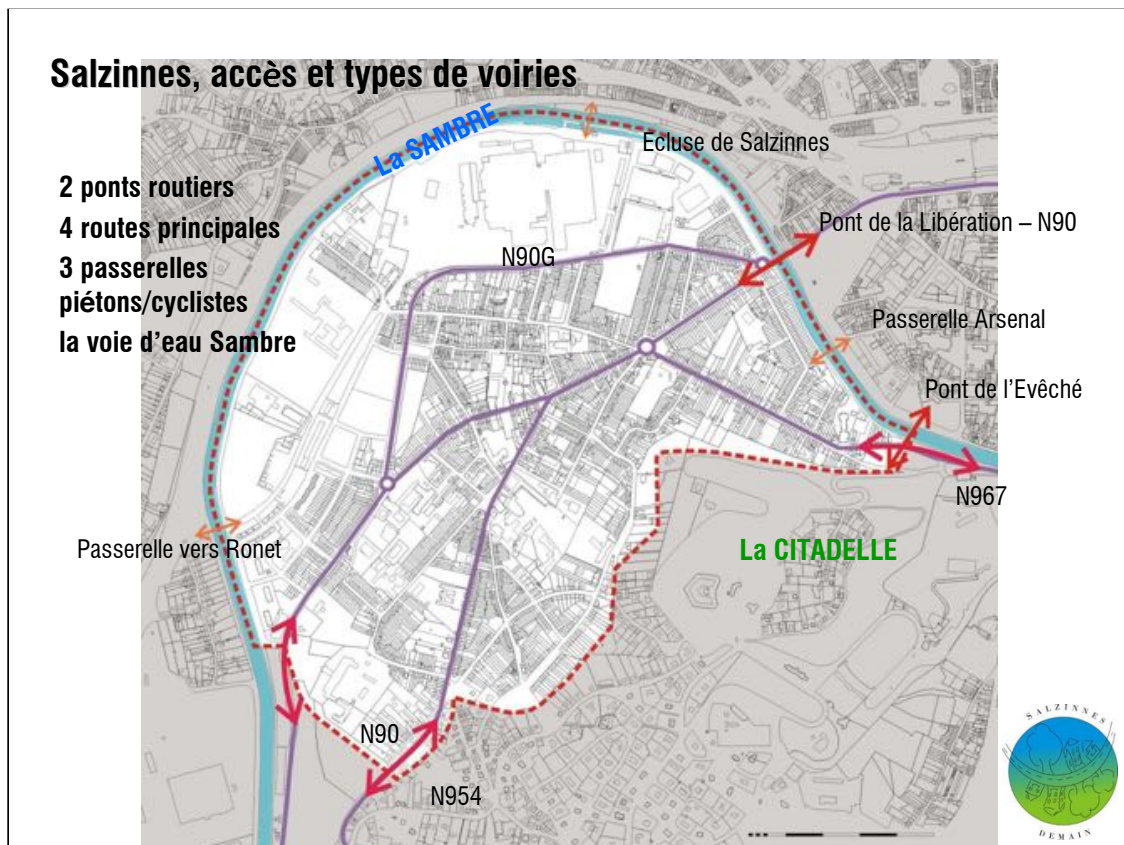
Matière transversale par excellence : touche à l'aménagement du territoire, au bâti, au commerce, aux activités, à l'environnement et surtout à la qualité de vie...

La mobilité est un des aspects du partage de l'espace public entre différents types d'utilisateurs. Parler de mobilité c'est parler d'espace : sous deux angles : la surface et la distance.

Espace de circulation et espace de stationnement.

Mais aussi de temps. Temps et distance nous amènent à la notion de vitesse. Les nombreux navetteurs coincés dans les bouchons en savent quelque chose.

C'est aussi parler d'environnement : qualité de l'air, pollutions sonores, écoulement des eaux ... et donc nous touchons ici directement à la qualité de vie des habitants.



Salzinnes est un quartier avec des limites géographiques nettes.

L'accès est lié aux équipements permettant de franchir un obstacle structurel (naturel dans le cas qui nous occupe) : la Sambre.

-2 ponts (Evêché et Libération)

-3 passerelles cyclo-piétonnes : Ronet rue Woitrin – écluse – Arsenal rue Henri Lemaitre ;

-4 routes principales toutes régionales (N 90 Avenue Cardinal Mercier, N 967 avenue Reine Astrid, N 954 rue du Belvédère et N90 G rue Léopold II)

-Un réseau de voiries communales

-Une voie d'eau, la Sambre.

Pôles de convergence du quartier

*Bas :

- ✓ Centre sportif Tabora : 500 visiteurs/jour
- ✓ Piscine : 4 à 500 visiteurs/jour,
- ✓ BEP – 100 travailleurs,
- ✓ Namur Expo jusqu'à 20.000 visiteurs par WE
- ✓ Ateliers SNCB : 650 travailleurs
- ✓ Stade football 3.000 places
- ✓ Campus provincial : 240 travailleurs + 1.000 élèves

Total (hors Expo et stade) : 3.000 personnes

◆ Haut :

- ✓ CHU UCL Namur Site Sainte Élisabeth (312 lits – 1.440 visiteurs et 1.000 travailleurs)
- ✓ HENALLUX : 816 élèves et 200 enseignants
- ✓ Espace KEGELJAN : 100 travailleurs et 100 visiteurs

Total : 3.700 personnes

◆ Centre:

- ✓ Ecoles maternelles et primaires (communales et libres) : 800 élèves.
- ✓ Zone commerciale (axe Patenier – chaussée de Charleroi)
- ✓ Eglise Sainte Julienne : 600 fidèles



3 grandes zones par ordre d'importance :

Bas de Salzinnes le long de la Sambre avec le Centre Sportif Tabora (500 visiteurs/jour), piscine (4 à 500 visiteurs/jour), BEP (100 travailleurs), Namur Expo (jusqu'à 20.000 visiteurs par WE), Ateliers SNCB (650 travailleurs), Campus Provincial (240 travailleurs + 1.000 élèves au moins) ;

Haut de Salzinnes : CHU UCL Namur site Sainte-Elisabeth (312 lits – 14.440 visiteurs et 1.000 travailleurs) ; Henallux catégorie paramédicale (plus de 800 étudiants + nombreuses formations continuées)

Centre : le périmètre des écoles fondamentales (communales et libres : 800 élèves) ; zone commerciale rue Patenier et chaussée de Charleroi (Delhaize, Colruyt, Brico, petits commerces)

Viennent ensuite d'autres pôles de moindre importance : Services de la Région Wallonne et de la Province chaussée de Charleroi et rue Thibaut, Espace Kegeljan, Site Saint Jean de Dieu (maison des seniors, foyers Aide à la Jeunesse, foyer Saint François ...), le Lumçon (Communauté de l'Arche), le foyer Sainte Anne (maison de repos), la crèche rue Julien Colson...

Des pôles plus épisodiques ont cependant un impact non négligeable : Namur Expo, la paroisse, le stade de l'UR Namur.

Mobilité douce à Salzinnes

À pied :

Rayon de marche jusqu'à 1 km(12 à 15')

- ✓ Gare SNCB, commerces, écoles et services
- ✓ Stations vélos en libre service
- ✓ Voitures en location
- ✓ Arrêts TEC



Rayon acceptable pour le piéton : 1 km : accès gare SNCB, arrêts Tec, commerces divers, écoles et services ; stations vélos en libre service, voitures de location.

Des efforts appréciables ont été réalisés par la ville pour restaurer des trottoirs tantôt sur voiries communales tantôt sur voiries régionales. Nous tenons à l'en remercier. Mais beaucoup reste à faire : des cheminements essentiels qui drainent de nombreux piétons (navetteurs, écoliers, clients, ...) comme l'avenue Cardinal Mercier, les rues du Belvédère, Juppín, Charles Zoude, Charles Wérotte, etc ... méritent beaucoup mieux.

Mobilité douce à Salzennes

A vélo:

Rayon de 1 à 5 km (3 à 15')

- ✓ Mise en S.U.L. (contre sens vélo) de la plupart des rues à sens unique
- ✓ 3 stations vélos en libre service Bia Vélo (Wiertz, Godin et Namur Expo)
- ✓ Itinéraires cyclables communaux +
Ravel Sambre
- ✓ Mise en zone 30 km/h



Le vélo permet de drainer une population dans un rayon de 5 à 10 km en fonction du relief et des barrières structurelles (voies d'eau, ligne ferrée).

Trop d'endroits restent hostiles aux cyclistes à savoir : la rue Patenier, l'avenue Cardinal Mercier, l'avenue Reine Astrid, l'avenue de Marlagne, l'avenue Sergent Vritoff.

Mesures favorables :

-la mise en sens unique limité (S.U.L.) de plusieurs rues communales

-la mise en zone 30 km / heure de certains quartiers permettent aux cyclistes moins aguerris de trouver des itinéraires acceptables et sécurisants.

-Le balisage d'itinéraires cyclables communaux pour notamment amener des cyclistes à la Clinique Sainte Elisabeth (itinéraire J) via le Ravel.

-3 stations de vélos en libre service (Bia vélo) tournent à plein rendement (place Godin, place Wiertz et Namur Expo). Il est important de noter que depuis 2006 à Namur, le nombre de cyclistes a été multiplié par 4 et depuis 2012, année de lancement du Bia Vélo, l'augmentation s'accélère (320.000 locations en 4 ans et demie).

Les chiffres de vente de vélos à assistance électrique et en moindre importance les vélos électriques explosent (30 % des ventes) ce qui promet un recours plus important à ce mode de déplacement au quotidien (levée de contraintes comme le relief et la distance).

Le Gracq demande depuis plusieurs années que le revêtement de la rive droite de la Sambre soit rendu plus cyclable entre l'Ecluse et le Grognon.

Coursier wallon : service de livraison à vélo : à encourager pour les petits volumes, courriers et autres, surtout dans la zone hyper cyclable (la cuvette)...

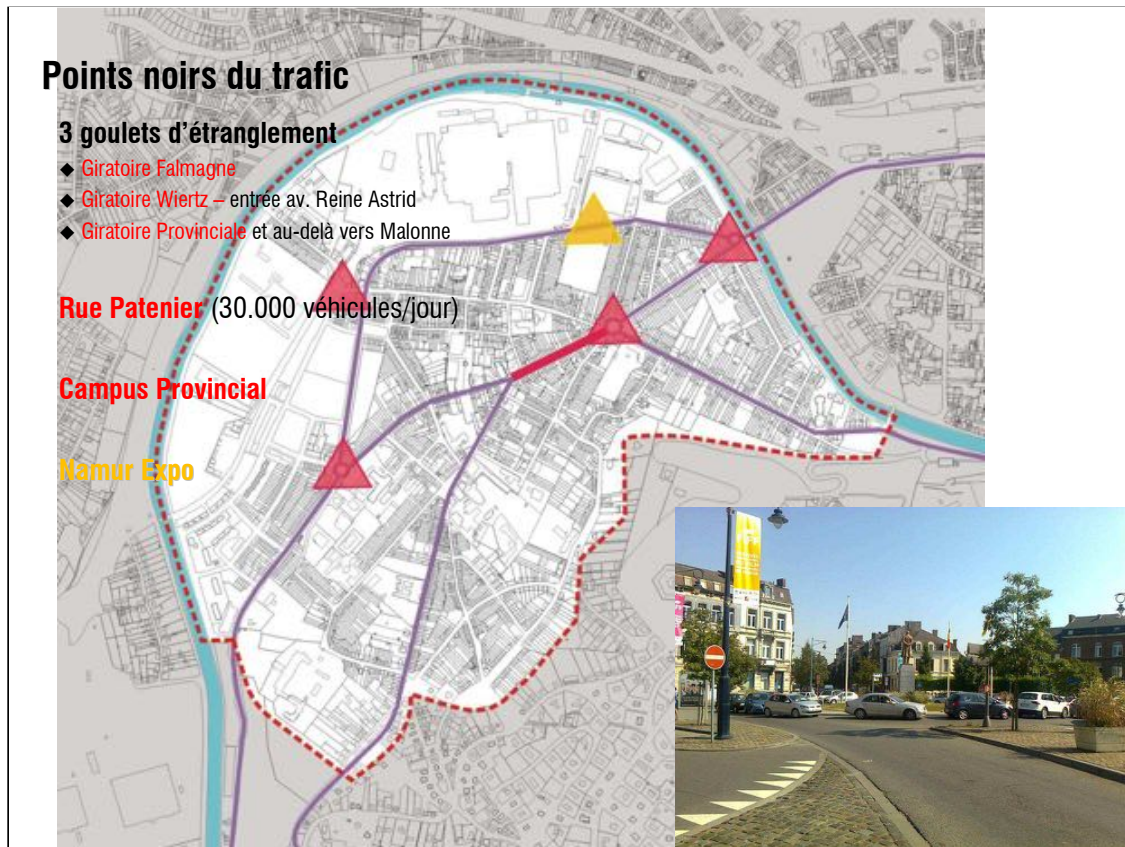


Salzinnes a la chance de se trouver dans un rayon allant de 800 m à 2.500 m de la plus grande gare ferroviaire de Wallonie en nombre de voyageurs.

Par ailleurs, le quartier est desservi par 3 lignes TEC (3,5 et 27) à cadence élevée (allant de 10 à 60 minutes selon les plages horaires, les lignes et les jours de la semaine) auxquelles s'ajoute la navette 51 (P+R). On atteint donc le rythme de plus de 34 passages/jour.

Près de la moitié des navetteurs TEC sur Namur passent par Salzinnes.

Malheureusement, les bus sont trop souvent victimes des embouteillages qui font chuter sa vitesse commerciale et son attrait.

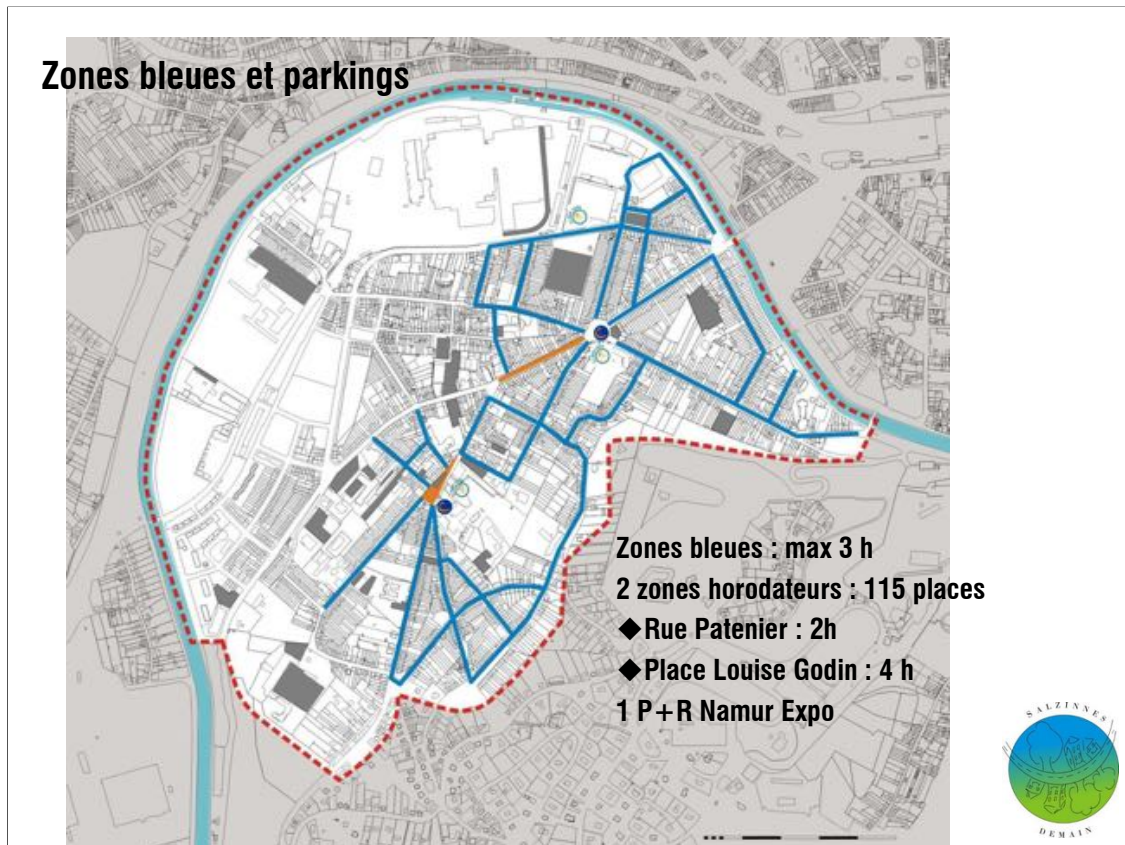


Transports motorisés individuels :

Quelques points noirs :

- les 3 ronds points forment 3 goulets d'étranglement (Falmagne, Wiertz et ancienne Maternité Provinciale), la rue Patenier (30.000 véhicules/jour);
- la zone d'accès au campus provincial (obstacle ligne SNCB)

Heures de pointe : matin (07 h 30 – 08 h 30) : près de 2.000 véhicules /heure ; un peu moins le soir entre 16 h 30 et 17 h 30 (étalement). Certains segments de voirie dépassent les 90 % de saturation en sachant que les plus dégagés sont déjà au seuil de 75 %.



Stationnement :

Un véhicule est en stationnement durant environ 95 % de sa durée de vie.

Un emplacement voiture : environ 8 m²

Un emplacement moto : 2 m²

Un emplacement vélo : 1m²

Une bonne partie du quartier (sud et est) est placée en **zone bleue**, avec cartes riverains.

Quelques endroits sensibles sont dotés de horodateurs (115 places) (rue Patenier 2 h, place Godin 4h), là où la pression est la plus forte et où la rotation est absolument nécessaire. Manifestement, la situation mérite d’être revue notamment sur la partie nord ou ouest.

La ville a édicté un code des bonnes pratiques en la matière afin de s’assurer que tout aménagement de surface d’habitat, de commerces, de bureaux ... soit couplé à l’aménagement d’espaces de stationnement à une distance réaliste pour les usagers.

On peut se poser la question de la mutualisation de ces parkings.

Parkings

Voitures :

Parking privé en surface : plus de 2.000 emplacements

Parking privé en ouvrage : plus de 700 emplacements

Parking public en surface : 475 places au P+R Namur Expo

Parking en voirie : 1.450 places en zone bleue

plus de 1.000 places hors zone bleue

Total : environ 6.000 places

Vélos et motos :

Quelques arceaux ça et là, à divers endroits

Abris : piscine, Namur Expo



Autres aspects de la mobilité à Salzinnes

Voitures de location



2 stations Cambio : place Wiertz (3) et place Godin (2)

Vélos en libre service



Livraisons

Transports exceptionnels

Namourette



- Voitures de location :

Salzinnes dispose de deux stations Cambio à savoir place Wiertz (3) et place Godin (2)

- Livraisons :

Les zones commerciales mais aussi les entreprises locales se font livrer la plupart du temps en journée, occasionnant surtout aux heures de pointe, des difficultés supplémentaires à la fois pour circuler et à la fois pour stationner, sans compter les nuisances sonores, les vibrations dues au charroi lourd, etc...

D'autres solutions doivent être recherchées : réduire la taille de véhicules, modifier les horaires, ...

- Transports exceptionnels :

Il n'est pas rare que des pièces de grandes dimensions (cuves, turbines, pales d'éolienne, section de pont...) transitent par Salzinnes, le soir ou la nuit. Les giratoires en font parfois les frais. Les itinéraires méritent d'être réexaminés.

- Namourette

Actuellement, c'est un gadget à caractère touristique mais il vaudrait la peine de se pencher sur usage davantage utilitaire pour relier le bas de la ville à Salzinnes.

Conclusions

Salzannes rencontre les critères de mobilité d'un quartier durable

- A1. distance entre 1 et 2 km gare SNCB
- A2. distance de 700 m maximum desserte bus fréquence minimale journalière cumulée de 34 passages
- D15. moins de 20 % de voiries en cul de sac
- D16. stationnement concerté et régulé avec autorités locales



A1. : distance de 1 à 2 km maximum d'une gare SNCB (1 km gare locale et 2 km d'une gare IC/IR)

A.2. : 700 m desserte bus : fréquence minimale cumulée de 34 passages par jour

D 15 : moins de 20 % de voiries en cul de sac

D.16. : stationnement régulé en concertation avec les autorités locales ; la ville a édicté un guide de bonnes pratiques, établissant des corrélations entre nombre d'habitants, de travailleurs, de clients, de visiteurs et nombre d'emplacements ; un range-vélo au moins par logement.



Photo prise rue Balthasar Florence en avril 2016, lors du « marché du tissu » à Namur Expo.

Réactions du public



Liste des réactions du public

Propreté :

- la situation s'aggrave ; mauvaise idée que la collecte des déchets le lundi matin – sacs restent tout le WE sur les trottoirs – calendrier méconnu de certains, notamment koteurs – sensibiliser les enfants et les étudiants – dépôts clandestins (notamment bas rue Juppín) – réactions des autorités (agent de quartier ?) ; quid du recours aux sanctions administratives
- quid d'un projet pilote pour points de dépôt par rue ?

Mobilité :

- soucis de stationnement dans les environs de la Clinique –
- pourquoi tant de bus circulent avec la mention « pas en service » entre dépôt et centre ville ? : on pourrait charger des voyageurs
- idée d'un P+R sur le domaine actuel SNCB à Ronet pour prévoir navettes TEC et train vers la gare de NAMUR
- construction d'un pont sur la Sambre entre Salzinnes et Belgrade pour délester N4 (chaussée de Waterloo) et N 90 (rue Patenier)
- les nouvelles activités vont amener plus de circulation et de stationnement
- créer une liaison P+R Namur Expo avec la place Godin
- place des Bosquets, à l'entrée du campus : véritable brouhaha ; envahissement de voitures tout alentour
- trottoirs en mauvais état



Mobilité (suite) :

- vitesse trop élevée ; besoin de contrôle voire de répression
- excès de vitesse de certains bus Tec notamment rue Charles Zoude ; prévoir un aménagement ralentisseur au croisement avec la rue de la Colline dans le sens de la descente
- Aménagement territoire – accessibilité :
- coupure entre Salzinnes et quartier des Balances – créer du lien comme expérience « Paysans Artisans »
- on va vers plus d'emprise sur le territoire – quid des espaces verts ?
- place de Berck sur Mer : exemple à suivre
- prévoir des bancs un peu partout (places, larges trottoirs etc ...)

Intégration – cohérence – cohésion :

- avenir du site du Forum : les kots viennent d'être rénovés par le privé – maintien de la bibliothèque et des locaux mouvements de jeunesse. quid de la salle de spectacle ?
- pression logement et mobilité amenées par les Hautes Ecoles
- quelle vision prospective ? A côté des écoles, des kots, quelles activités ?
- volonté d'actions et de collaboration de Henallux pour une meilleure intégration : mouvement à poursuivre en associant tous les réseaux scolaires et les institutions
- future maison de repos et soins, maison provinciale, logements publics et privés ...
- quelle homogénéité, quelle mixité ???
- aller vers les kotteurs ; créer du lien



Intégration – cohérence – cohésion (suite) :

- quid de la rencontre des promoteurs de projet et des autorités ? Après avoir donné une image statique, donner des perspectives dynamiques. Dialogue.

Urbanisation :

- prolifération des kots – mini logements
- phénomène de division des habitations unifamiliales en petits logements
- respect des gabarits de construction

Divers :

- Sauvegarde patrimoine culturel et immatériel

Tranquillité publique :

- Nuisances sonores rue Ciparisse (chiens en nombre, climatisation de la Clinique...)
- Pollutions visuelles : ex. parking Clinique éclairé nuit et jour, pourquoi ??
- Plus grande vigilance de police pour plus de sécurité



CONCLUSIONS



Cette soirée et la création du Collectif sont le résultat de la volonté d'exposer et de tenter de comprendre les **ENJEUX PRÉSENTS ET FUTURS** autour de grands thèmes généraux: **Structure urbaine, mobilité, espaces publics, aspects socio-culturels, nouveaux projets structurants...**

Le Collectif souhaite: **INITIER UNE RÉFLEXION, UN DIALOGUE**, avec tous les acteurs de l'évolution du quartier, cibler les éléments essentiels à la conservation et à l'amélioration du cadre de vie...

Le Collectif propose une **DÉMARCHE POSITIVE** : se donner l'occasion, en tant que **citoyens**, de **jouer un rôle** dans les décisions prises sur notre environnement direct.

Il a été choisi de présenter de manière plus détaillée les aspects suivants: **Cadre bâti / fonctions du quartier, Mobilité, Espaces publics**, avec un thème transversal: la notion de **QUARTIER DURABLE**.

Le terme durable ne se rapporte pas uniquement au concept d'écologie (science de l'environnement), mais couvre un spectre beaucoup plus large, dans le but de **REPLACER L'HUMAIN AU CENTRE DE NOS CHOIX** urbanistiques, repenser le collectif, la cohésion sociale.

La notion de durable permet donc de baliser les réflexions, les objectifs, autour d'un fil conducteur qui regroupe, notamment, les **niveaux de lecture suivants**:

-**SOCIAL** (cohésion et mixité sociale, santé, sécurité, éducation/formation, solidarité, offre et accessibilité de culture...)

-**ENVIRONNEMENT** (gestion de l'énergie et de l'eau, gestion du sol, de l'espace, de l'air, pollution, biodiversité, mobilité, cadre de vie, valorisation des ressources locales...)

-**ÉCONOMIQUE** (inscription dans une démarche responsable, impacts financiers, normes de qualité, bonne gouvernance économique, potentialités d'évolution...)

-**GOVERNANCE** (participation, cohérence, prévention, sensibilisation, planification...)



Cette soirée de présentation résulte de la volonté d'exposer et de tenter de comprendre les enjeux présents et futurs du quartier en termes de :

- développement bâti / architecture du quartier / population / mixité de fonctions et d'habitants
- mobilité
- espaces publics (vert et minéral)
- aspect socio-culturel
- nouveaux projets d'envergure (publics ou privés)

Le collectif ne s'oppose pas par principe. Il est important de comprendre qu'il s'agit d'une démarche positive qui vise à mieux encadrer, à mieux communiquer sur les projet en cours et futurs, sur les constats en termes de bâti, de spéculation immobilière, de mobilité, d'espaces publics...

Le but du collectif est de se donner l'occasion en tant que citoyen de jouer un rôle dans les décisions qui sont prises sur notre environnement direct, en ayant une démarche positive envers les autorités, les développeurs de projet, etc. en amont des décisions, afin que notre avis puisse être pris en compte.

Il a été choisi de présenter de manière plus détaillée les aspects suivants :

1. cadre bâti / fonctions du quartier
2. mobilité
3. espaces publics

Ces 3 grands thèmes sont complétés par une synthèse technique de ce qu'est, aujourd'hui, au sens normatif, un quartier durable.

Au-delà des normes et règlements techniques pour qu'un quartier soit labellisé durable, il est important d'avoir une vue plus large et transversale.

Le caractère durable s'explique simplement aux niveaux suivants:

- social (santé, sécurité, éducation/formation, solidarité, offre et accessibilité de culture...)
- environnemental (gestion de l'énergie et l'eau, du sol, de l'espace, de l'air, pollution, biodiversité, mobilité, cadre de vie...)
- économique (impacts financiers, normes de qualité, bonne gouvernance économique, potentialités d'évolution...)
- gouvernance (participation, cohérence, prévention, sensibilisation, planification...)



Les enjeux / questions sont nombreux et variés (non exhaustifs):

- Quel développement des **ESPACES PUBLICS** ?
 - création, aménagement d'espaces ?
 - ...
- Quid des **ESPACES COMMUNAUTAIRES** ?
 - création, aménagement d'espaces ?
 - ...
- Quid de **LA MOBILITÉ**, du stationnement ?
 - à mettre en rapport avec l'extension ou la construction de nouvelles infrastructures (cfr projets d'envergure)
 - création de **P+R** à l'entrée du quartier ?
 - redistribution de l'espace public, **nouveau partage de l'espace public** dans certains secteurs ?
 - ...
- Quid du rapport à la **SAMBRE** ?
- Quid du rapport à l'**HYPERCENTRE** ?
- Quid de l'**ÉVOLUTION** et du développement de sites comme Tabora, le BEP, le CHU?
- Quid de la **RECONVERSION** éventuelle future du site industriel de la SNCB?
 - Nouveaux espaces de **logements** ?
 - **Parc** ?
 - Reconversion industrielle ?
 - ...
- Quid du **TURN-OVER** des habitants dans une vision durable (appauvrissement de la mixité, économique...) ?
 - au-delà du schéma de structure, quel cadre légal ?
 - accentuer la **mixité** inter-quartier dans le cadre de nouveaux ensembles de logements ?
 - ...
- Quid des **NOUVEAUX PROJETS STRUCTURANTS** ?
 - Quels impacts sur la mobilité, l'espace public, le **commerce**... ?
 - Important que cela se réalise de manière structurée, pensé dans un **ensemble cohérent**...

⇒ **Ouverture** sur le quartier, quels rapports vont-ils entretenir avec ce dernier... ?

- ...
- Et bien d'autres encore...



Concrètement, le Collectif souhaite instaurer une réflexion, un dialogue avec tous les acteurs de l'évolution du quartier, cibler les éléments essentiels à la conservation du cadre de vie, à son amélioration.

C'est bien dans ce sens que les références au quartier durable sont réalisées. Le terme « durable » ne se rapporte pas uniquement aux concepts d'écologie (science de l'environnement), mais couvre un spectre beaucoup plus large, comme cité ci-avant afin de remettre l'humain au centre de nos choix urbanistiques.

La volonté du Collectif est, en quelque sorte, de prendre en mains l'avenir du quartier, avec les questions suivantes (non exhaustives) :

- Quel développement des espaces publics ? (création, aménagement d'espaces ?...)
- Quid des espaces communautaires ? (création, aménagement d'espaces ?...)
- Quid de la mobilité, du stationnement ? (à mettre en rapport avec l'extension ou la construction de nouvelles infrastructures => cfr grands projets) ? (création de P+R à l'entrée du quartier, réorganisation du partage de l'espace public dans certaines parties ?...)
- Quid du turn over des habitants dans une vision durable d'un quartier => appauvrissement de la mixité, appauvrissement économique... ? (au-delà du schéma de structure, quel cadre légal) / (accentuer la mixité sociale inter sous-quartier ?)
- Quid des nouveaux projets structurants ? (quels impacts sur la mobilité, l'espace public, le commerce...) / (intéressant que de nouvelles fonctions s'implantent ou s'agrandissent, mais de manière structurée et cohérente avec des objectifs plus larges)
- Quid de reconversion éventuelle future d'espaces industriels (Atelier SNCB) ? (nouveaux espaces de logements, parcs, reconversion industrielle, extension du palais des expos ?...)
- Quid du développement et de l'évolution du site de Tabora / piscine / BEP ?
- Quid du rapport à la Sambre (espaces à développer en lien avec un parc...)?
- Quid du rapport à l'hypercentre ?
- ...

Pour le Collectif, il est nécessaire d'avoir une **VISION COHERENTE ET INCLUSIVE À COURT, MOYEN ET LONG TERMES** sur ces questions, sur l'évolution et le développement futur du quartier. Il semble opportun que des garde-fous et une ligne directrice puissent être mis en place, d'identifier les besoins, de planifier les étapes de mise en oeuvre, etc.

- pour que chaque projet d'envergure (public ou privé) s'envisage dans un ensemble
- pour permettre de favoriser et pérenniser l'homogénéité bâtie
- pour permettre de favoriser et pérenniser la mixité fonctionnelle et sociale
- pour permettre le développement de projets de qualité, intégrés dans un ensemble commun, ouverts
- ...



Pour le Collectif, il est nécessaire d'avoir une vision à court, moyen et long termes sur l'évolution et le développement du quartier. Afin que chaque projet d'envergure (de nature publique ou privée) puisse s'envisager dans un ensemble qui ne risquera pas de perdre son équilibre, mais surtout qui permettra de favoriser et de pérenniser son homogénéité bâtie, sa mixité (fonctionnelle et sociale), tout en développant des projets (équipements publics ou privés, espaces publics) de qualité, intégrés dans un ensemble commun.

Il semble opportun au Collectif que des garde-fous et une ligne directrice puissent être mis en place dans cette vision de développement à long terme.

CONCRETEMENT

Il est proposé d'impliquer tous les citoyens qui souhaitent participer à cette réflexion, par la mise en place de **GROUPE DE TRAVAIL / DE RÉFLEXION**, afin de tenter de dresser une **ANALYSE PERTINENTE** de la situation existante et de tenter de **DÉGAGER DES PISTES DE RÉFLEXIONS**, des propositions:

- groupe mobilité
- groupe structure urbaine (cadre bâti, structure des quartiers, organisation des activités...)
- groupe espaces verts / publics (qualité, partage de l'espace, éclairage, espace de jeux...)
- groupe environnement (gestion des sols, de l'eau, biodiversité...)
- groupe nouvelles infrastructures / nouveaux projets / opportunités
- groupe socio-culturel
- ...

D'autres groupes, ciblés sur des problématiques plus singulières ou propres à un quartier, sont envisagés également (mobilité scolaire, commerces...).

Bien sûr, tous les thèmes se rejoignent. Il s'agira de réaliser une synthèse cohérente et transversale de l'ensemble, un recueil englobant les constats et les propositions, réflexions dégagées dans les différents groupes de travail.

Certaines questions posées sont des questions globales, qui sont posées également dans d'autres quartiers, dans d'autres villes, à d'autres échelles, et dont les réponses ne sont pas des compétences exclusives d'une Commune.

Mais le Collectif propose d'entamer cette réflexion avec comme cadre de référence notre quartier, et surtout, que cette réflexion soit pilotée par les citoyens, qui peuvent de cette manière réellement devenir acteur de leur cadre de vie.



Il est donc proposé que les citoyens qui souhaitent participer à une réflexion rejoignent le Collectif, organisé en différents groupes de travail, afin de tenter de dresser une analyse pertinente de la situation existante et dégager des pistes de réflexion, des propositions :

- groupe mobilité
- groupe structure urbaine (cadre bâti, structure des quartiers, organisation des activités...)
- groupe espaces verts / publics (qualité, partage de l'espace, éclairage, espaces de jeux...)
- groupe environnement
- groupe nouvelles infrastructures / nouveaux projets / opportunités
- groupe socio-culturel

Il faut noter également que des outils existent déjà, comme le schéma de structure (2012) ou le plan communal de mobilité (en cours de réactualisation). Toutefois, ces outils ne donnent que des grandes orientations (ce qui correspond d'ailleurs bien à l'objet de ce document), tout en étudiant très peu Salzennes.

Il est évident que des réflexions sur les thèmes de la mobilité ou de l'implantation de nouvelles infrastructures ne peuvent se faire avec des œillères, uniquement focalisés sur le quartier, car l'on parle alors de questions bien plus vastes.

Salzennes ne doit pas être perçu comme une entité fermée mais bien ouverte sur les autres quartiers, tout en étant marqué par des caractéristiques propres et singulières.

Bien évidemment, tous les thèmes se rejoignent. Il s'agira ensuite de réaliser une synthèse cohérente et transversale de l'ensemble et de les présenter lors d'une prochaine soirée.

